

# LA BRETAGNE économique

Promotion des idées et des connaissances, des hommes, des entreprises et des équipements

ISSN 0153-6028

Revue mensuelle des Chambres  
de Commerce et d'Industrie de Bretagne

N° 222  
JUIN - JUILLET 1984 - 4 F

## 113 exposants et 5.000 visiteurs

### Le Salon Breton de l'Informatique et de l'Automatisme s'affirme

■ ARTICLE PAGE 5



(Photos Hugues PANON)





Banque de crédit à long et moyen terme  
Sofergie agréée dans le cadre de la loi du 15 juillet 1980  
14, rue de Marignan, Paris 75008  
(1) 359.13.27 - (1) 359.76.39

SE.FER.GIE

## une logistique ferroviaire et financière à vos mesures

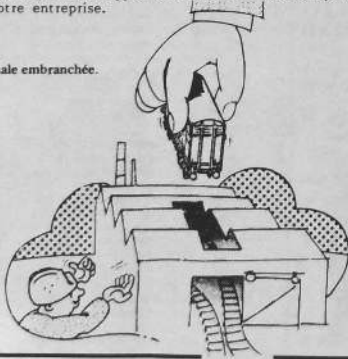
La Société d'Équipement Ferroviaire pour l'Étude et la Réalisation d'Économie d'Énergie (SE.FER.GIE) peut vous apporter, avec une exceptionnelle souplesse tous les avantages des techniques de crédit-bail et ceux d'une sofergie spécialisée, ayant pour vocation spécifique d'assurer le développement du trafic par RAIL en finançant vos installations terminales embranchées au réseau ferroviaire.

- SE.FER.GIE se charge, pour vous, de l'obtention des aides financières et des concours bonifiés, ou super bonifiés, accordés par les Pouvoirs Publics aux investissements économiseurs d'énergie ou de substitution d'énergie. Elle en intègre les caractéristiques et les avantages dans ses loyers, afin d'en transférer le bénéfice à vous-même, utilisateur réel de l'installation.

- SE.FER.GIE réalise le financement intégral d'installations terminales embranchées complètes, en incorporant dans le champ de son intervention des éléments à la fois mobiliers et immobiliers, et des éléments habituellement non finançables (études, ingénierie de contrôle...). Elle décharge ainsi votre entreprise d'une immobilisation en capitaux, ou lui permet de réserver sa capacité d'emprunt pour des investissements de production.

- SE.FER.GIE établit avec vous la durée et la modulation des loyers, présentant la meilleure adéquation économique (progressive, linéaire, dégressive) aux caractéristiques de l'opération, au développement attendu de vos transports et à la situation financière de votre entreprise.

ITE: installation terminale embranchée.



## SOMMAIRE

L'implantation d'une centrale nucléaire en Bretagne retrouve de nouveau les feux de l'actualité. La C.C.I. réaffirme sa position favorable à cette initiative face à la reprise de la consommation électrique conjuguée à la chute de la production	P. 4
Le Salon Breton de l'Informatique et de l'Automatisme s'affirme dès sa seconde édition qui a réuni 113 exposants et plus de 5.000 visiteurs les 5, 6 et 7 juin à Rennes	P. 5
La sous-traitance électronique sensibilise face à la dégradation de son marché et fait œuvre d'imagination pour trouver des solutions constructives	P. 9
INOVA-Bretagne à Saint-Brieuc a connu le succès avec une exposition complétée par un cycle de conférences	P. 11
L'activité industrielle vue par les chefs d'entreprises eux-mêmes	P. 12
Les Assises Régionales des CCI se tiendront le 17 octobre à Brest avec l'ambition pour les Chambres d'éclairer l'avenir économique de la région et de préciser leurs axes d'action	P. 13
Robotique: le Club d'Étude sur l'Automatisation et la Robotique est né à Rennes	P. 19
Renouveler la flotte de pêche: l'un des objectifs de la C.C.I. de Saint-Malo	P. 20
Quel Morbihan demain? Une réflexion dans le cadre de l'Assemblée Générale des délégués consulaires et dans la perspective des Assises	P. 24
Agent de magasinage et de messagerie: une formation régionale d'apprentis mise en place par la C.C.I. de Quimper	P. 35
La Bretagne au 11 <sup>e</sup> S.I.A.L. un rendez-vous désormais traditionnel pour l'industrie agro-alimentaire de notre région	P. 37

## EDITORIAL



Louis RIO  
Président de la  
Chambre de Commerce  
et d'Industrie  
de Morlaix

## "Les pêcheurs de perles"

Depuis l'heure à laquelle j'écris ces lignes pour vous annoncer qu'une «perle» a été trouvée, il se peut que, jusqu'à la parution de la Bretagne Économique, il en soit trouvé d'autres.

Avant tout, je tiens à préciser que mon propos n'est absolument pas politique mais le rôle des responsables économiques dont je fais partie est de réagir à l'annonce de mesures qui vont à l'encontre de l'activité économique que nous représentons, c'est notre devoir, donc notre droit.

La «perle» dont je parle est l'annonce de la suppression des facilités administratives dont bénéficiaient nos voisins et clients Britanniques pour des séjours de 60 heures, et ceci depuis près d'un quart de siècle, à la suite de décisions unilatérales. La raison invoquée: la limitation de l'immigration de travailleurs clandestins (qui viendraient manger le pain des Français...).

Les meilleures serrures n'ayant jamais empêché les voleurs, je rejette le bien-fondé de cette mesure qui donne seulement l'impression, en période si critique d'emploi, de prendre des mesures.

Quant aux conséquences certaines, ont-elles été calculées? Ont-elles été seulement pensées? Je ne le crois pas, car d'y penser empêchait même d'envisager cette solution.

Les conséquences économiques certaines, directes, les voici:  
- baisse de l'exportation, car chaque visiteur Britannique est pour nous «de l'exportation»;  
- baisse d'activité pour nos compagnies maritimes du trans-Manche, nos compagnies d'aviation, les autocaristes, les agences de voyage et le commerce en général. Cette clientèle de séjour très court vient pour faire des achats et toute une activité s'était mise en place pour répondre à cette demande et fonctionnait très bien.

Les gestionnaires portuaires que sont les C.C.I. de toute la Manche vont aussi en subir les conséquences, mais elles n'ont pas été consultées.

Un conseil à ceux qui ont trouvé cette «perle»: rejetez-la, elle ne vaut rien.

## Oui à l'implantation d'une centrale nucléaire

A deux reprises dans le passé, au moment où le problème était posé aux Assemblées Régionales, la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bretagne a pris une position favorable à l'implantation d'une centrale nucléaire dans l'Ouest de la Bretagne. A l'occasion de sa dernière Assemblée Générale, elle vient de réaffirmer sa position sans équivoque.

L'abandon du projet de Plogoff et la récession économique, qui a entraîné un net ralentissement, puis une baisse de la consommation totale d'énergie, ainsi que la mise en place de moyens exceptionnels (turbines à gaz, au fuel) de production d'électricité pour les périodes de pointe ont atténué l'importance et l'urgence des problèmes de la fourniture d'énergie à la Bretagne, et plus particulièrement d'énergie électrique, à des conditions optimales sur le plan de la quantité, de la qualité et du prix. Actuellement le problème de l'approvisionnement de la Bretagne en énergie électrique retrouve une pleine actualité.

### Une reprise de la consommation...

Il y a d'abord la prise de position du 25 avril du Président de la République en faveur d'une puissante centrale électrique en Bretagne, en réponse à une lettre du Président MARCELLIN du 13 janvier. Ce dernier a affirmé, lors de la dernière réunion du Conseil Régional, qu'après consultation de l'Élysée, il avait eu la certitude que pour le Président de la République il ne pouvait s'agir que d'une centrale nucléaire.

On constate aussi la forte reprise de la consommation d'énergie en Bretagne en 1983 (+ 5 %, au lieu de + 0,3 % pour la France entière) et surtout de la consommation d'électricité : + 9,5 %. Cette dernière n'a pas cessé de progresser en Bretagne depuis 1975, et ceci à un rythme bien supérieur à la moyenne nationale.

De 22 % en 1975, l'électricité est passée en 1983 à plus de 33 % de l'énergie totale consommée en Bretagne, en partie par substitution aux produits pétroliers.

### ... et une chute de la production !

Parallèlement la région produit de moins en moins d'énergie : elle est actuellement tributaire à 97 % de l'extérieur pour son approvisionnement en énergie finale.

Pour la seule électricité, elle ne produit plus que 10 % de ses besoins, au lieu de 21 % en 1970, et ce pourcentage va encore baisser en 1985 avec la fermeture de la centrale de Brennelis et des deux unités diésels de Brest-Portzic.

### Les problèmes de distribution

Malgré les travaux de modernisation du réseau de transport d'électricité au cours des dernières années, la qualité du courant vendu aux utilisateurs s'est plutôt dégradée par rapport à des besoins plus exigeants, du fait de l'automatisation croissante de l'appareil de production, et de l'informatisation de l'ensemble des activités, qui font que les «micro-coupures» deviennent de plus en plus intolérables parce qu'elles désorganisent, parfois pendant plusieurs heures, les processus de fabrication et entraînent de coûteuses pertes de matières premières, dans les laiteries par exemple.

La configuration du réseau de transport d'électricité en Bretagne, sa longueur - Brest est à 250 km de Cordemais, principal point d'injection - font que sa capacité de transit est toujours proche de la saturation et qu'il génère fatalement des chutes de tension, des pertes en lignes et des micro-coupures de sources diverses.

La volonté exprimée dans le Plan Régional de fixer en Bretagne des industries de haute technicité à base de micro-électronique et d'informatique n'est pas conciliable avec la fourniture d'un courant électrique de qualité médiocre.

On ne peut pas, comme le souhaite EDF, demander aux industriels d'acquiescer, à des prix souvent élevés, les matériels (onduleurs et autres) de désensibilisation aux micro-coupures.

Surtout, si elle améliore la qualité du service, la modernisation du réseau de transport ne règle pas le problème lié à la situation géographique de la Bretagne en bout du réseau d'interconnexion et qui fait qu'en cas de déséquilibre sérieux du réseau national, ce sont les boucles du réseau «non productrices» qui sont les premières délestées, comme en décembre 1978, et en particulier celle de la Bretagne qui est la plus longue d'Europe : 700 km de Flamanville à la Base-Loire, 850 km de Flamanville à Chinon.

Sans une centrale électrique puissante au nord-ouest, qui permettra d'assurer une bonne stabilité du réseau et de réduire le risque de défaillances, la Bretagne sera toujours la première délestée en cas d'appel trop important sur le réseau national.

### Et maintenant la tarification !

A ces raisons on peut ajouter, d'un point de vue strictement régional, que le IX<sup>e</sup> Plan national indique qu'«EDF proposera à sa clientèle industrielle des contrats déterminant le prix de l'électricité en fonction de paramètres liés à la formation des coûts de production».

Ce qui veut dire en clair que les clients industriels proches des centrales paieront leur électricité moins cher, surtout s'il s'agit de centrales nucléaires, sans concurrence pour le prix de revient au kWh, quelle que soit la durée d'appel, et à ce sujet ces centrales sont et seront de plus en plus souples ou flexibles d'utilisation.

Pour les industriels extérieurs, il est important qu'une région dispose d'une puissante source d'énergie : c'est pour elle un élément essentiel de son potentiel et de son «image de marque».

Enfin, il ne faut pas oublier le facteur «temps» : il faut aujourd'hui environ 10 ans à partir des toutes premières études pour qu'une centrale nucléaire produise ses premiers kWh.

Actuellement EDF n'est pas encore saisi officiellement du problème, et dans 15 ans, quelle que soit la tendance d'extrapolation de la consommation que l'on retienne, les besoins électriques de la Bretagne auront sûrement augmenté de façon substantielle : le taux de 6 % en moyenne par an apparaît comme un minimum.



(Photo Hugues PANON)

## Le Salon Breton de l'Informatique et de l'Automatisme s'affirme

La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bretagne avait pris l'année dernière l'initiative d'organiser à Rennes un Salon Breton de l'Informatique et de l'Automatisme. L'objectif de cette manifestation consistait dans l'esprit de ses promoteurs à présenter des techniques et des compétences aux utilisateurs, actuels comme potentiels, de l'informatique et de l'automatisme.

Dès sa première édition en juin 1983, le succès était au rendez-vous de SABRIA justifiant ainsi pleinement l'initiative de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie. Plus de 4.000 visiteurs en 3 jours, 80 exposants, sans oublier 900 participants aux conférences-débats. De tels chiffres donnent la mesure du résultat de l'année dernière.

L'idée de ce Salon de l'Informatique et de l'Automatisme en Bretagne a été soutenue dès son origine par deux données objectives :

- La place qu'occupe la Bretagne depuis de nombreuses années dans ce qu'il est convenu d'appeler les «techniques de pointe» de l'électronique, place que nous souhaitons ici, avec d'autres, élargir et diversifier, cela dans la perspective du développement régional.
- L'importance vitale que revêt de nos jours, au niveau international, la révolution technologique et l'effort de recherche liés à l'ensemble des techniques de la communication et de l'informatique.

### La véritable dimension

Au-delà des statistiques de SABRIA 83, c'est la qualité de la fréquentation et des échanges qui avait donné sa véritable dimension à cette manifestation professionnelle en répondant aux préoccupations des exposants comme des visiteurs.

Dans un monde économique dont les règles sont de plus en plus rigoureuses, les entreprises doivent disposer du maximum d'informations pour réagir immédiatement. Par exemple, pour maîtriser les coûts de production, ou encore pour proposer leurs produits ou leurs services sur des marchés bien précis.

Au risque de paraître manier le paradoxe, on pourrait dire que les dif-



(Photo Hugues PANON)

ficultés économiques ont un bon côté : elles obligent à se dépasser. Ceci est vrai pour l'entreprise, en particulier, pour les hommes qui la composent et qui en sont le moteur. Mais au fond, est-ce un paradoxe ? N'est-ce pas plutôt une vérité qui tombe sous le sens : c'est la course et non la promenade qui permet de battre un record !

## INFORMATIONS REGIONALES



(Photo Hugues PANON)

### Une étape capitale

La dure compétition d'aujourd'hui met en évidence le rôle nécessaire de l'informatique. Elle apparaît comme un outil essentiel qui permet aux hommes, et donc à l'entreprise, de se dépasser, voire de prendre de l'avance. En tout état de cause, elle leur permet de mieux se consacrer aux fonctions qui constituent la condition d'existence même de toute entreprise: produire et vendre.

Franchir le pas de l'informatisation, constitue une étape capitale pour la plupart des entreprises petites et moyennes qui constituent la trame économique de notre région.

Avant de mettre en place une gestion totalement intégrée par ordinateur, une PME commence par informatiser les tâches administratives, et en tout premier lieu la comptabilité, là où il s'agit de compter, l'ordinateur excelle. L'entreprise pense ensuite à la facturation et à la gestion des stocks, mais l'appétit vient en mangeant et la paie s'ajoute bientôt aux premiers programmes dont on exige par ailleurs toujours davantage !

Il s'agit bien sûr d'un investissement lourd pour une PME, qui préférera donc introduire progressivement l'informatique dans ses murs, en achetant tout d'abord le matériel et les programmes qui répondent à ses besoins les plus urgents.

### Ouverture sur la production

Mais nombre de nos entreprises poussent déjà leur démarche plus loin et réfléchissent aux applications de l'informatique à la production, en partant du principe que bien des tâches répétitives peuvent être commandées par ordinateur. Une telle attitude devient de plus en plus courante dans les entreprises bretonnes et notamment dans celles du secteur agro-alimentaire.



(Photo Hugues PANON)

Au-delà de la gestion et des fonctions administratives, il y a désormais tout un champ nouveau qui s'ouvre aux applications industrielles de l'informatique, depuis le poste de travail jusqu'au stockage en passant par la manutention.

En intégrant le mot «automatisme» dans la dénomination de ce salon, la Chambre Régionale démontre que l'avenir économique de la Bretagne est lié à la capacité de ses entreprises à s'adapter aux technologies les plus récentes.

## INFORMATIONS REGIONALES

### Une surface doublée

De la gestion à la production, toute l'informatique s'est donnée rendez-vous pendant trois jours du 5 au 7 juin, dans les halls de la Foire Internationale de Rennes.

A la demande des exposants de l'année dernière, l'éventail des produits et des services a été élargi. Cette année sur 4.000 m<sup>2</sup> de surface d'exposition, soit le double de celle de 1983, on recensait 113 exposants, dont 61 se rapportant à l'informatique de gestion, et 25 à l'informatique industrielle.

Ces quelques statistiques mesurent le succès d'un salon qui figure désormais au rang des grandes manifestations régionales spécialisées dans l'informatique professionnelle.

Comme en 1983, la Chambre Régionale avait programmé par ailleurs une série de conférences-débats concernant l'introduction de l'informatique dans l'entreprise, aussi bien industrielle que commerciale ou agricole.

Ces conférences, qui font appel à des témoignages concrets d'utilisateurs, ont contribué à démystifier l'informatique auprès de bien des utilisateurs potentiels qui hésitent à s'engager dans une démarche qu'ils ne sont pas certains de pouvoir maîtriser.

SABRIA constitue désormais à l'évidence une chance de première grandeur pour les entreprises mais aussi pour un secteur agricole qui se situe au premier rang des régions françaises. Les professions libérales, les artisans, les administrations et les collectivités



(Photo Hugues PANON)

locales y trouvent également leur avantage.

La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie a pour sa part la volonté d'œuvrer dans le sens de l'ouverture sur les transformations rapides du monde économique. Pour employer un mot bien connu en Bretagne, il s'agit d'aider à une nouvelle forme de désenclavement: celui de l'entreprise. Telle est également l'ambition de SABRIA. Rendez-vous est d'ores et déjà pris du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 1985 avec un salon toujours davantage développé.

(Photo Hugues PANON)



Sabria a servi de cadre le 7 juin à une manifestation originale et même inédite puisqu'elle se tenait pour la première fois en province.

Il s'agissait d'une rencontre entre grandes entreprises nationales de l'industrie électronique et PMI de l'Ouest, rencontre qui a permis aux unes et aux autres de discuter individuellement de leurs problèmes en matière d'achat, de sous-traitance ou encore de coopération sur les marchés étrangers.

Organisée par l'association Interrel pour la Fédération des Industries Électriques et Electroniques, cette réunion interentreprises aura rassemblé 75 PMI et 21 acheteurs ou donneurs d'ordres importants et permis un peu plus de 400 rendez-vous entre 13 h 30 et 18 h.

Un sondage réalisé auprès des PMI présentes a mis en évidence le fait que beaucoup de ces dernières ont enfin pu rencontrer à cette occasion des interlocuteurs avec lesquels ils n'entretenaient jusqu'à présent aucune relation commerciale. Beaucoup de ces contacts sembleraient devoir maintenant se concrétiser.

Une initiative qui s'avère donc être une réussite, et qui va par ailleurs dans le droit fil des préoccupations des sous-traitants en électronique que nous évoquons par ailleurs dans ce numéro.





## "Nous avons rencontré des professionnels de la micro-informatique"



IMATIC ISTA, c'est :  
 - 6 agences  
 - 150 personnes  
 - 120 000 000,00 F de chiffre d'affaires  
 - un «laboratoire de tests» : logiciels et matériels  
 - une politique de service issue de ses origines SSI  
 - le distributeur d'APPLE et IBM PC

IMATIC, division micro-informatique d'une société de services, doit sa notoriété à un parrainage prestigieux : celui d'ISTA qui dispose actuellement d'un centre de calcul équipé de deux systèmes IBM série 43 sur lesquels sont connectés environ 500 terminaux à la disposition de plusieurs dizaines de grosses entreprises.

Mais loin sans faut, il ne s'agit pas là de la seule activité d'ISTA puisque cette société est devenue un spécialiste incontesté dans le domaine du conseil et des analyses de projets.

Dans le cadre d'une politique déléguée de régionalisation visant à apporter à la province, les services et la compétence d'une entreprise structurée dont une des vocations est la mise en place d'informatique distribuée, IMATIC est implanté à Rennes depuis 1982. Spécialisé dans la connexion de micro ordinateurs sur des ordinateurs plus importants, que ce soit à distance ou à l'intérieur d'un même site, IMATIC possède à son actif de très nombreuses références sur toute la gamme IBM 34, 36, 38 et sites centraux importants IBM, DEC, CII HB.

A deux pas de la nouvelle cité judiciaire, au profil futuriste, IMATIC Rennes a su choisir son emplacement dans le quartier d'avenir qu'est devenu le Colombier. Là, dans des locaux accueillants et fonctionnels, un personnel compétent, efficace et toujours disponible sait se mettre à l'écoute des véritables besoins de la clientèle.



*Le client à la recherche d'une solution, de l'artisan à la grande entreprise comme nous l'a confié IMATIC, est souvent désarmé devant la multitude des matériels et programmes qui lui sont proposés. Notre approche consiste à l'écouter des besoins, des contraintes qui vont régir son choix.*

*Il faut reconnaître l'ensemble de ces paramètres pour déterminer la solution optimale prix/performance. Nous tenons à ajouter que les relations après vente se trouvent grandement favorisées lorsque la démarche précitée a été effectuée avec sérieux par les deux parties.*

En effet, IMATIC ne se présente pas avec l'esprit «boutique» mais au contraire se positionne comme un centre de conseil, d'étude et de réalisation en micro-informatique professionnelle.

### DERNIERE MINUTE .....

ISTA IMATIC a réalisé sur le stand APPLE, lors d'APPLE/EXPO 84, une connexion de Macintosh sur un IBM 4341 en émulation 3270.

51, rue du Puits Mouger  
 (Colombier)  
 35100 RENNES Tél. 30.52.82

# La sous-traitance électronique se mobilise

Les entreprises de sous-traitance électronique implantées dans l'Ouest sont confrontées depuis quelques années à une crise profonde dont l'ampleur risque de mettre en cause l'existence même de la profession.

Une récente enquête de la section Ouest du Syndicat des Entreprises de Sous-Traitance Electronique apporte un éclairage sur ces difficultés, et par là-même ébauche un certain nombre de mesures propres à faire face.

Le dépeuplement de la sous-traitance électronique dans l'Ouest semble en fait entraîné par une série de causes préoccupantes.

Il est tout d'abord certain que la sous-traitance n'est pas toujours considérée dans notre pays comme une activité économique à part entière. Ainsi, la plupart des grands donneurs d'ouvrage de l'électronique n'ont pas de véritable stratégie de sous-traitance.

L'électronique est par ailleurs touchée de plein fouet par une mutation technologique radicale menant à l'évolution des besoins, des méthodes comme des outils de production.

### Baisse du chiffre d'affaires

Sur le plan géographique, l'Ouest demeure toujours à l'écart des grands centres de décision. De plus, des déséquilibres régionaux sérieux sont en train d'apparaître avec tout particulièrement l'éventail des mesures aléchantes en faveur de la Lorraine.

Dans un tel contexte, on explique fort bien que l'enquête du S.N.E.S.E. ait fait apparaître que les entreprises aient constaté en moyenne 10 % de baisse annuelle de leur chiffre d'affaires depuis 1978. La courbe de l'emploi suit le même profil. Les prévisions pour 1985 ne sont pas meilleures !

En rapatriant un volume souvent substantiel de leurs travaux, les donneurs d'ordre apparaissent comme les responsables de la dégradation de la sous-traitance électronique dans l'Ouest. Les groupes nationalisés sont mis en

cause en tout premier lieu, avec des mobiles qui ne sont que rarement strictement économiques. On est en tout cas bien éloigné d'un véritable partenariat associant activement donneurs et preneurs d'ordres.

Vice-Président du SNESE et Délégué pour l'Ouest, M. L. Traon de Brest estime que la profession doit dépasser maintenant cette situation et mettre tout en œuvre pour conjurer une telle évolution. Cette démarche doit pouvoir s'articuler autour de deux grands axes : la diversification et l'évolution technologique dans la construction électronique.

L'accès aux nouvelles technologies, le recours à l'automatisation ou encore l'aptitude à maîtriser l'ensemble du processus de production, constituent autant de bases d'une concertation approfondie entre grands donneurs d'ordres implantés dans l'Ouest et sous-traitants. Dans le secteur précis des télécommunications tout doit être mis en œuvre pour que les sous-traitants de l'Ouest soient directement associés à la conception du plan de restructuration.

### Se rapprocher des donneurs d'ordres

Depuis sa création, le SNESE a soutenu plusieurs initiatives en faveur de la diversification de la construction électronique dans l'Ouest : applications marines, électronique liée à l'agriculture et à l'agro-alimentaire ou encore aux énergies nouvelles. Il est désormais impératif de sensibiliser les instances régionales sur ces dossiers.

Dans un tel contexte, les responsables du SNESE veulent avant tout se rapprocher des donneurs d'ordres. C'est ainsi que M. Traon propose d'organiser des Assises de l'Electronique dans l'Ouest. Ce serait l'occasion de clarifier les rapports entre le Ministère de l'Industrie et de la Recherche, la Datar et la D.G.T. sur la contribution de l'Ouest au développement de la filière électronique française.

Mais une telle manifestation devrait également permettre d'interpeller les responsables des groupes nationalisés implantés dans l'Ouest et surtout de définir avec l'ensemble des partenaires les axes principaux de développement et de redéploiement éventuel de l'électronique à la recherche de son second souffle dans nos régions.

### Des actions ponctuelles

D'ici là d'autres interventions plus ponctuelles mais non moins efficaces sont à envisager. L'une d'elles a d'ailleurs été organisée. Il s'agit des rencontres «coopération interentreprises» qui se sont déroulées le 7 juin dernier à Rennes dans le cadre du SABRIA. Sous l'égide de la Fédération des Industries Electriques et Electroniques et des Chambres Syndicales des Industries Métallurgiques et Electroniques de l'Ouest cette journée a permis aux PMI régionales de rencontrer les représentants de plusieurs grands groupes.

Le MIDEST, qui se déroulera à Lyon en octobre prochain, pourrait constituer de son côté, l'occasion d'une action de promotion de la sous-traitance électronique dans l'Ouest, en association avec les C.R.G.I. et la MEITO.

Une chose est en tout cas évidente. Face à un marasme sans précédent dans l'Ouest, les entreprises de sous-traitance électronique ne baissent pas les bras. Elles se mobilisent au contraire et font preuve d'imagination pour mettre au point des solutions spécifiques mais réalistes.

**La parole est  
aux chefs d'entreprises...**



**M. LEGAL,  
de l'imprimerie COPIE 22  
à Péderneec en Côtes-du-Nord :**

« Nous ne pouvions remettre dans les délais  
aux services postaux, les revues faisant l'objet  
d'une expédition par routage... »

Désormais nos délais sont raccourcis...  
Notre ensemble micro-ordinateur nous permet  
une planification qui entraîne,  
par la qualité du service,  
un accroissement des abonnements... »

**DELTA**  
informatique

• RENNES

4, place de Bretagne  
35100 Rennes  
Tél. (99) 30.65.18

• ST-BRIEUC

27, bd Carnot  
22000 Saint-Brieuc  
Tél. (96) 78.21.21

• ST-MALO

37, bd de la République  
35400 St-Malo  
Tél. (99) 40.35.90

**Volez  
«bleu-blanc-rouge»  
au cœur  
de la Région**

La plupart des hommes d'affaires connaissent Brit air. Compagnie régionale, Brit air dessert par des lignes régulières Londres et Lyon au départ de Rennes, Quimper, Morlaix, Caen, Le Havre, et associe à Air Inter, exploite Rennes-Paris et Quimper-Paris.

Complément du tissu aérien national, Brit air offre les mêmes avantages que les grandes compagnies : vols tricolores, cartes d'abonnement, tarifs réduits dans les mêmes conditions, etc... Avec ses avions de 18 places, des avions d'affaires, presque des avions privés - Brit air participe chaque jour au développement et à l'essor de la Région.

Pour en profiter, vous aussi, appelez le (98) 62.10.22 ou consultez votre agence de voyages.

Votre prochain Projet :

**UN HOTEL\*\* A LANNION**

Site de 1 hectare avec une vue imprenable sur la vallée et la ville.

Au carrefour de la route des Plages (Perros Guirec, Trébeurden, Trégastel)

Proximité aéroport, centre national des télécommunications

Contactez :

S.E.M.A.E.B.,  
Maître d'Ouvrage

26, rue Guy Ropartz  
22000 SAINT-BRIEUC  
Tél. (96) 33.73.37  
à Saint-Brieuc,  
ou (96) 48.83.44  
à Lannion.

## PROMOTION INDUSTRIELLE

### Succès du Salon "INOVA BRETAGNE"

Après Lorient en 1981, c'est à Saint-Brieuc que s'est déroulé le deuxième Salon Régional de l'Innovation, les 16, 17 et 18 mai 1984.

Organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord en liaison étroite avec la C.R.C.I. de Bretagne et les autres chambres consulaires de la région, ce salon, placé sous le haut patronage du ministère de l'Industrie et de la Recherche, a aussi bénéficié du soutien de l'ANVAR.

Le Conseil Régional, le Conseil Général des Côtes-du-Nord et la ville de Saint-Brieuc se sont associés à cette manifestation.

Destiné à promouvoir l'innovation, ce salon a été une vitrine des réalisations bretonnes regroupant une bonne centaine d'exposants : industriels, prestataires de services aux entreprises, centres de recherche, éducation nationale et partenaires divers.

A côté de cette exposition, un cycle de conférences variées et de haut niveau a permis aux industriels de faire le point sur les recherches actuellement entreprises en France et à l'étranger. Elles traitaient des technologies avancées (CESTA) de la robotique (Matra, CETIM, ADEPA), et de la vidéocommunication (CNET et CCETT) en passant par une journée organisée par la délégation régionale de l'ANVAR où un certain nombre d'entreprises ont pu faire part de leur expérience vécue.

Ces journées très densées ont permis à tous d'être parfaitement renseignés sur la propriété industrielle, l'étude de marché, design, l'organisation de production, le financement de l'innovation. Dans ces domaines, l'ANVAR notamment peut intervenir et aider de façon concrète la création de produits nouveaux.

Parallèlement, une présentation de banques de données accessibles sur Minitel était proposée aux visiteurs.

L'Education Nationale a profité d'INOVA pour clôturer sa campagne régionale sur l'opération « technologies nouvelles » destinée à démontrer la convergence de l'enseignement qu'elle dispense avec les besoins des entreprises.

Invité par M. le Président Duault, M. Gilbert Carrère, Préfet, Commissaire

de la République de la Région Bretagne, a procédé à l'inauguration de ce salon en présence de M. Gérard Mantel, Directeur Régional de l'Industrie et de la Recherche et Directeur Régional de l'ANVAR.

Si certains médias ont réagi tardivement, ceci n'a pas empêché de nombreux industriels, et parmi les plus dynamiques, de découvrir l'innovation régionale à travers les exposants et de trouver l'information attendue lors des conférences.

Et, pour reprendre les termes du Président Duault, nous souhaitons que cette manifestation et celles à venir puissent « pousser les industriels bretons dans le peloton de tête ».



**CONJONCTURE**

# L'activité industrielle vue par les chefs d'entreprises eux-mêmes

En Bretagne, mai et le début de juin, ont été marqués par les défaillances d'entreprises importantes dans plusieurs secteurs (bonneterie, confection, construction navale, aciers, pour béton, abattage de volailles, lignes téléphoniques, construction métalliques, sous-traitance électronique), mais on a observé parallèlement la reprise ou le redressement d'affaires dans d'autres branches (papeterie, habillement, construction navale de plaisance).

C'est le cas pour le secteur agro-alimentaire, grâce à une activité très soutenue de l'industrie laitière et un léger mieux pour la charcuterie-salaisons (dans les Côtes-du-Nord surtout), l'alimentation animale et la biscuiterie. La situation reste des plus contrastées dans l'abattage et le conditionnement de volailles handicapés par des stocks très lourds et des difficultés persistantes à la « grande » exportation. Le secteur de la surgélation donne aussi des signes de fléchissement.

Dans l'habillement marqué par la mévente du pull marin, et le temps très médiocre de mai — qui a provoqué peu d'ordres de réassortiment — la confection a été plus favorisée que la bonneterie, mais l'activité a été très inégale selon les entreprises, inquiètes pour la plupart de la faible rentrée des ordres l'automne-hiver.

La chaussure, dont la consommation a nettement chuté en mai, a globalement au le même niveau d'activité qu'en avril — avec un mieux pour le secteur « pieds sensibles » — mais les commandes sont en baisse — sauf pour le secteur sports-détente et l'automne-hiver s'annonce difficile.

Les secteurs liés au bâtiment-TP (matériaux de construction, granit de construction et de voierie, construction métallique, panneaux...) ne sortent pas du marasme, mai ayant été particulièrement médiocre pour les matériaux de construction (produits en béton, préfabriqués, granit, produits, en amiant-ciment).

A l'opposé, les secteurs des produits de beauté, des papiers spéciaux et films polypropylène se maintiennent en haute conjoncture, et une amélioration notable a été observée pour les verres isolants et de sécurité, pour les pièces en caoutchouc et pour l'imprimerie.

L'évolution en mai et début juin des industries de biens d'équipement a été surtout marquée par l'aggravation de la conjoncture pour les aciers moulés, les ronds à béton, la mécanique générale, la sous-traitance électronique, la construction métallique et par l'annonce de récession dans la téléphonie (câbles et centraux).

Dans l'industrie navale, en fâcheuse posture, le mieux noté dans la grosse réparation navale sera très passager, et la construction navale — hors secteur construction de pêche artisanale ou semi-artisanale — est à bout de commandes (Brest, Saint-Malo) et atteint par des grèves (Lorient). Dans le secteur « plaisance », la branche « planches à voile » en recul, et le freinage des commandes suscite des craintes pour le redressement de la branche « bateaux ».

Nouvel accès de faiblesse pour la fonderie, surtout automobile, et pour la mécanique de précision, mais légère reprise à l'inverse pour le machinisme agricole et la fabrication de chaudières.

La conjoncture reste très bien orientée pour les semi-conducteurs et la chaudronnerie inox, grâce à l'exporta-

**LES TENDANCES**

Charcutier-salaisons  
Biscuiterie  
Chaussures  
Assemblément  
Travail mécanique du bois  
Industries polygraphiques  
Cristallerie  
Fonderie automobile

Aliments du bétail  
Conditionnement de volailles  
Bonneterie - Confection  
Kaolin - Granit  
Engrais

Produits de beauté  
Pièces en caoutchouc  
Peintures marines  
Emballages en bois  
Papier-carton  
Verres isolants et de sécurité  
Transformation des plastiques  
Téléphonie - Télématique  
1/2 conducteurs-circuits hydriques  
Construction navale plaisance et pêche artisanale  
Carrosserie automobile  
Fonderie (non automobile)  
Chaudronnerie inox  
Construction mécanique  
Mécanique générale  
Articles générale  
Articles métalliques  
Optique

Industrie du lait (sais.)  
Matériaux de construction  
Grosse réparation navale  
Planches à voile  
Acierie

tion, elle est assez stable à un niveau satisfaisant pour le reste de l'électronique (circuits hydriques, régulation, alarme, électronique professionnelle...), la télématique, la carrosserie automobile, la production de cycles, l'emballage métallique et l'optique.

## SOREFI

Société de Recouvrement et de Financement  
(Créée en 1973)

RECOUVREMENT de créances commerciales et privées  
GESTION de DETTES

CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES  
pour restructuration de trésorerie

50, rue Braille - B.P. 312  
56108 LORIENT Cédex - Tél. (97) 21.32.18

Etablissement déclaré au Conseil National du Crédit

**INFORMATIONS REGIONALES**

# Assises Régionales à Brest

Depuis l'annonce de la tenue, le 17 octobre prochain à Brest, des premières Assises Régionales des Chambres de Commerce et d'Industrie de Bretagne, de nombreux travaux ont été engagés sur les thèmes retenus.

Rappelons que ces Assises Régionales seront conçues comme le support de la préparation des Assises Nationales qui se dérouleront à Paris les 27 et 28 novembre sur un thème central particulièrement mobilisateur : «demain, quelles Chambres, pour quelles entreprises, dans quel contexte ?».

Mais les Assises de Brest peuvent et doivent posséder leur propre originalité. En fait sur la base des travaux d'ores et déjà activement engagés par les Chambres bretonnes, il s'agit de déceler ce que peut être l'avenir de l'économie régionale et de décider ce que doit être la contribution des Chambres.

Les thèmes actuellement retenus pour ces Assises comprennent respectivement l'agro-alimentaire, la pêche et l'aquaculture, la filière-bois, la mécanique électronique informatique, les équipements de la personne, les industries de communications, les bio-technologies, le tourisme, les transports maritimes, les transports terrestres et aériens, le commerce négoce et fonctions marchandes.

A ces onze thèmes, l'actualité vient d'ajouter le problème de l'énergie. Ainsi que nous l'évoquons par ailleurs dans ce numéro, ce thème a constitué l'un des questions centrales de l'Assemblée Générale de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bretagne le 27 juin à Fougères.

Les travaux menés par chaque groupe vont donner lieu maintenant à un pré-dossier qui débouchera en septembre sur le dossier définitif contenant des propositions d'actions concrètes et des lignes de force portant sur le choix de la Bretagne.

Dès maintenant, les CCI commencent à envoyer un dossier d'invitation à tous les publics attendus le 17 octobre à Brest : élus consulaires et chefs d'entreprises bien sûr, mais aussi élus politiques et socio-économiques, administrations, universités, centres de recherche, etc.



**LE PROGRAMME DU 17 OCTOBRE**

- 9h Accueil à l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises de Bretagne - Remise du dossier préparatoire
- 9h45 Ouverture des Assises - Accueil du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest - Intervention du Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie : «Pourquoi des Assises? Des objectifs pour la Bretagne, des objectifs pour les Chambres de Commerce et d'Industrie»
- 10h Présentation des travaux par le Commissaire Régional des Assises
- 10h30 Intervention d'une personnalité extérieure, spécialiste des problèmes d'évolution économique et technologique de la société moderne
- 10h30 Travaux en groupes. Les participants pourront s'inscrire au groupe de travail qu'ils souhaitent
- 12h30 Déjeuner sur place
- 14h30 Présentation des rapports de synthèse, sur les axes suivants :
  - Les tendances lourdes du monde à l'horizon 2000
  - Des choix pour la Bretagne
  - L'action des Chambres
- 16h30 Conclusions générales

P.M.E., P.M.I.,  
Artisans, Commerçants  
Professions libérales.

## TELELION

GAIN DE TEMPS  
ACCÈS CONFIDENTIEL

de nouveaux services  
**CRÉDIT LYONNAIS**  
accessibles directement  
de votre domicile  
ou de votre bureau  
par Minitel

Pour en savoir plus  
appelez Guy ALLOT  
**CRÉDIT LYONNAIS**  
RENNES  
Tél. (99) 79.44.44

**CL CREDIT LYONNAIS**

**LE PARTENAIRE DE VOTRE AVENIR**

## INFOSUP : l'informatique à l'écoute des entreprises

De nombreuses solutions : • Transports  
• Administrateurs de biens  
• Agro-alimentaire : Marée, Conserveries, Salaisons, Biscuiteries, Surgelés.  
Z. A. de Kerhoas 56260 LARMOR-PLAGE (97) 37.47.31



**AVEZ VOUS  
UN MINITEL?**

**CHEFS D'ENTREPRISE  
COMMERCANTS  
ARTISANS**

Grâce à VIVIANE  
à tout moment de la journée, vous pouvez  
interroger vos comptes à la Banque de Bretagne  
Votre agence se tient à votre disposition  
pour vous faire **UNE DEMONSTRATION.**

A LA BANQUE DE BRETAGNE  
LE FUTUR EST AU PRÉSENT



## Un grossiste en Bretagne



- Grand choix de bijoux fantaisie et classique
- Articles Mode
- Arrivages de nouveautés toutes les semaines
- Vente en laisser-sur-place dans toute la Bretagne.

39, rue du Docteur Villers  
56100 - LORIENT  
Tél. (97) 21-56-72

Magasin ouvert le lundi. Les autres jours : tél. (97) 64.10.06 pour tous renseignements et rendez-vous.

**Sté  
GIBOIRE**

### DÉPARTEMENT : Immobilier d'entreprise

Location Bureaux	Location Magasins	Location Entrepôts
- 74 m <sup>2</sup> , 8 pièces (libre)	- 280 m <sup>2</sup> , emplacement 1er ordre - centre Rennes	- 840 m <sup>2</sup> avec 2 bureaux - libre
- 92 m <sup>2</sup> , 6 pièces (libre)	- 78 m <sup>2</sup> 9 garage, Réserve (libre)	- 600 m <sup>2</sup> avec 100 m <sup>2</sup> bureaux
- 147 m <sup>2</sup> , 10 pièces (libre)	- 45 m <sup>2</sup> local brut	- 490 m <sup>2</sup> + 100 m <sup>2</sup> bureaux
- 166 m <sup>2</sup> , 11 pièces (libre)	- 29 m <sup>2</sup> + 27 m <sup>2</sup> s.s. brut	- 175 m <sup>2</sup> dépôt - 2 bureaux
- 198 m <sup>2</sup> , 8 pièces (libre)	- 92 m <sup>2</sup> + réserve (rapide)	+ grand dépôt s.s. 200 m <sup>2</sup>
- 203 m <sup>2</sup> , 9 pièces, 6 parkings	- 49 m <sup>2</sup> r.d.c., 62 m <sup>2</sup> s.s. (reprise travaux)	- 150 m <sup>2</sup> dépôt, 80 m <sup>2</sup> bureau -
- 238 m <sup>2</sup> , 10 pièces, 6 parkings	- 38 m <sup>2</sup> centre commercial	- 600 m <sup>2</sup> magasin dépôt plus
- 40 à 420 m <sup>2</sup> neufs pour octobre 84 avec parkings.	- 151 m <sup>2</sup> magasin, bureaux (reprise travaux) libre octobre 84	- 876 m <sup>2</sup> bureaux. Le tout sur terrain 3 940 m <sup>2</sup> .

1, place Général-Giraud  
35100 RENNES  
Tél. (99) 30.90.62

## FOUGERES



La 49<sup>e</sup> Foire Exposition de Fougères inaugurée en présence de M. Carrère, Préfet de Région, s'est tenue au Parc des Expositions de la Sermaillère du vendredi 30 mars au lundi 2 avril.

Sur 15.000 m<sup>2</sup> d'exposition plus de 200 exposants ont offert aux visiteurs - plus de 20.000 - la possibilité de pouvoir s'informer, comparer et faire de bonnes affaires.

Sur le thème du 450<sup>e</sup> anniversaire du voyage de Jacques Cartier au Québec, la Foire accueillait un stand du Québec présenté par M. Plante, représentant du gouvernement québécois pour les célébrations 1534-1984. Ce stand permettait aux visiteurs de faire connaissance avec les richesses économiques et culturelles du Québec, seule province francophone parmi les 10 qui compte le Canada et de prendre note des importantes festivités qui se dérouleront à Saint-Malo de mars à septembre pour marquer l'événement.

Le Livre Vivant avec son stand « le Théâtre, un miroir poétique de la vie » proposait :

- un point d'information de l'ANALIV et de l'OFAC sur les prochains spectacles à Fougères,
  - un point d'animation avec son atelier de maquillage ou Mme Maryvonne Harouet, maquilleuse à la télévision, exerça ses talents pour le plus grand plaisir des petits et des grands.
- Des animations nombreuses et variées pour cette manifestation :
- « Le plus grand cirque du monde », une splendide maquette entièrement animée, réalisée avec des trésors de patience par M. Masvignier.
  - « La faune africaine » : 150 animaux africains naturalisés présentés sur une surface de 170 m<sup>2</sup>.

Et tout spécialement pour les jeunes visiteurs :

- des promenades sur des petits chevaux de race (Haflinger, Tyrol, Islandaise, Fjord).



- une initiation à la conduite sur des petites motos cross.
- deux manèges.

L'ensemble parfaitement orchestré par deux animateurs fougérois, MM. Azo et Martel - « L'Écho stars ».



## 14 mai: l'Assemblée Générale des Délégués Consulaires



Photo C.C.I. de Fougères

Cette Assemblée s'est déroulée le 14 mai dernier, en présence de nombreuses personnalités.

A l'issue du compte-rendu d'activité, le Président Lemonnier a présenté deux projets en cours d'étude :  
— un projet d'entrepôt frigorifique, devant se concrétiser en 1984, pour répondre à des besoins locaux de produits divers; ce nouvel outil devrait permettre d'une part, de solutionner les problèmes de stockage des entreprises existantes et, d'autre

part, de faciliter l'implantation d'activités nouvelles.

— la création d'un Institut de Promotion Industrielle, pour former, dans le cadre d'un cycle long, du personnel qualifié, dont le profil serait compatible avec les connaissances technologiques liées à l'introduction de l'automatisation dans les entreprises.

Le Président Lemonnier a également insisté sur le problème essentiel de la pérennité des entreprises par leur transmission.

Il a en outre, une nouvelle fois, plaidé pour le désenclavement de Fougères, en souhaitant l'amélioration rapide de l'axe Rennes-Fougères et en proposant à l'Assemblée le vote d'une motion, commune aux Chambres de Commerce et d'Industrie de Fougères et de Granville, et relative à l'aménagement de la rocade Nord-Manche Atlantique ou Route des Estuaires dans leurs circonscriptions respectives.

Lors de cette réunion, M. Tranger, du GECOD (Centre d'études du Commerce et de la Distribution) a prononcé une conférence sur le thème « Commerce et distribution à l'horizon 1990 ».

Dans son exposé, il a tracé les grands axes de l'évolution de la distribution pour les prochaines années.

A l'issue de l'Assemblée Générale, un cocktail offert à l'assistance permettait des échanges entre les participants.



Photo C.C.I. de Fougères

## Des formations Commerce

### UN ATOUT SUPPLEMENTAIRE POUR RÉUSSIR

#### L'étalage: la séduction pour vendre plus

Savoir vendre plus, grâce à une meilleure mise en valeur des articles en vitrine. Connaissances de base et pratique: 35 heures = 5 journées de formation à partir de la mi-septembre 1984.

#### Aménagement et modernisation de magasin

Penser l'aménagement du magasin en fonction de son local, des articles à vendre, de l'image que l'on veut donner du magasin, des besoins et réactions de la clientèle: 2 jours - septembre 1984.

#### Initiation à la gestion de l'entreprise commerciale

Permettre aux participants d'acquiescer les premières bases comptables, juridiques, fiscales... qui leur seront indispensables pour mettre en place la gestion de leur commerce et la contrôler: 10 lundis à partir de la mi-septembre 1984.

#### Perfectionnement à la gestion de l'entreprise commerciale

Apprendre à maîtriser les techniques de gestion commerciale et financière, pour améliorer la rentabilité de l'entreprise et faire progresser les ventes: 12 journées à partir d'octobre 1984.

#### Commerce et informatique: initiation à l'utilisation des micro-ordinateurs

Apporter aux commerçants les connaissances pratiques nécessaires au choix et à l'utilisation de l'informatique dans un commerce de détail: 5 jours à partir de novembre 1984.

Ces formations entrent dans le cadre des formations agréées par le FAFTIC-Bretagne. Les adhérents à ce Fonds d'Assurance Formation des Travailleurs Indépendants et Commerçants peuvent bénéficier pour eux-mêmes et leur personnel de tarifs réduits pour l'inscription à ces stages.

Se renseigner dès maintenant auprès de la:

C.C.I. de Fougères  
50, rue Nationale - B.P. 1061  
35301 Fougères Cedex  
Tél. (199) 99.04.89



A Vitré, Georges COUDE accueille les personnalités

## “Portes ouvertes entreprises”

Vif succès pour les deux opérations «Portes ouvertes entreprises» qui viennent de se dérouler à Bain-de-Bretagne et Vitré.

Organisées par notre Compagnie Consulaire avec le concours de l'Union Patronale d'Ille-et-Vilaine et les municipalités respectives, ces journées ont montré tout l'intérêt que le public

porte aux entreprises de sa commune.

A Bain-de-Bretagne, près de 3.000 visiteurs. A Vitré, on peut parler de déferlement. C'est par milliers que les gens se sont précipités dans les usines où les ouvriers avaient d'ailleurs tout comme à Bain-de-Bretagne accepté de travailler le samedi.



A Bain de Bretagne, visite de l'entreprise EDICOLOR

## Evolution budgétaire et activités de la CCI

Lors de la séance du 21 mai, dont la presse quotidienne a rendu compte, les membres de la C.C.I. ont entendu un propos de M. Yves Garnier qui présidait la séance en l'absence du Président Bazantay, en voyage à Rochester, ville jumelée avec Rennes.

A l'occasion de l'examen du budget excédut de l'exercice 1983, M. Garnier souligna que l'évolution de l'imposition était limitée par le Ministère de tutelle à une hausse de 6,5 % pour 1984, comprenant reconduction des missions actuelles et actions nouvelles.

Reprenant une observation faite par le Président de l'A.P.C.C.I. audit Ministère, il constata que la part de la taxe professionnelle versée par les entreprises à la C.C.I. était de l'ordre de 5 % du montant total, les 95 % restants étant librement votés par le Conseil Général et les communes et donc pouvant évoluer selon les décisions des élus locaux.

Il est intéressant de se poser dès lors la question : pourquoi contrôler de façon sévère l'évolution de ces 5 % et laisser libre celle de 95 % ?

En effet, dans tous les cas, il s'agit d'imposition déterminée par des responsables élus dont les mandats, les électeurs contribuables, peuvent lors des consultations électorales sanctionner une évolution trop forte de l'impôt ou une mauvaise utilisation de cet impôt.

Ce n'est même pas deux poids, deux mesures.

D'un côté, c'est le poids de la tutelle et la mesure stricte de l'évolution de l'impôt : voilà pour les C.C.I.

De l'autre côté, c'est la liberté totale pour les conseils municipaux et les Conseils Généraux.

Or, au moment où ceux-ci viennent d'accéder au pouvoir économique, ne freine-t-on pas ainsi le rôle économique des C.C.I. qui recherchent justement les actions communes avec les élus locaux ?

## Un C.R.I.C.C. à Rennes

Un C.R.I.C.C., Comité de Recours et d'Information Commerce Consommation verra le jour à Rennes courant septembre 1984. Cette décision vient d'être prise au cours d'une réunion qui s'est tenue le 4 juin à l'Hôtel Frantel et qui réunissait les associations de consommateurs, des professionnels et les responsables de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes.

Cette rencontre était préparée par les responsables du Service Promotion Commerce, MM. Guillemot et Paviot. Elle était animée par M. Marcel Garrigou, membre de l'A.P.C.C.I. et auteur du livre « L'assaut des consommateurs ».

Les représentants des associations de consommateurs étaient accueillis par Loïc Bazantay, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes.

Cette réunion, extrêmement fructueuse, s'est terminée par la décision de se retrouver en septembre pour travailler ensemble au sein d'une structure informelle, appelée à se réunir chaque fois qu'un problème se posera. Au coup par coup, pour être efficace, ainsi que devait le préciser M. Garrigou, dans le but d'une meilleure connaissance réciproque des contraintes des uns et des autres et surtout dans la recherche de l'intérêt du consommateur. Nous en reparlerons. ■



Association de consommateurs et C.C.I. face à la presse

**MEDIA** **CENTRE D'AFFAIRES**

9, rue de Suède  
35100 Rennes  
Tél. (99) 51.82.44  
Télex JB Servi 740.084

**A RENNES, VOTRE AGENCE OU ANTEENNE COMMERCIALE,**  
avec ou sans siège social, pour 1 100 F H.T. par mois\*

Permanences téléphone télex et courrier incluses  
assurées pendant vos absences sans supplément.  
ENTRETIEN, ASSURANCE, CHARGES LOCATIVES, etc., compris.

Documentation et tarif sur simple demande

\* Mise à disposition d'un bureau meublé une journée par semaine  
Tarif au 1<sup>er</sup> janvier 1984

## Robotique : Le C.E.S.A.R. est né

Le Club d'Étude sur l'Automatisme et la Robotique est né le 11 mai 1984. Porté sur les fonds baptismaux par la Commission robotique de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes et les Chambres de Commerce et d'Industrie de Fougères et Saint-Malo, il peut s'enorgueillir d'avoir un parrain de qualité : Jean Boissonnat.

Comme toujours ce dernier a fait salle comble, dans les locaux de l'INSA à Rennes où 800 invités ont apprécié sa clairvoyance et son souci d'aller droit à l'essentiel des grands problèmes actuels.

Auparavant, Loïc Bazantay, Président de la C.C.I. de Rennes et les membres de la Commission robotique ont présenté aux journalistes le C.E.S.A.R.

Club créé sous forme d'association, ses objectifs sont vastes : promouvoir l'utilisation des automatismes et de la robotique dans les PME-PMI, former les hommes à ces nouvelles techniques.

Il veut aussi faciliter le transfert de technologie et le savoir-faire des centres de recherche, vers les sociétés de conseils et les fabricants de robot. Enfin, il souhaite favoriser la création d'entreprises dans ce domaine.

La C.E.S.A.R. est ouvert à tous ceux qui s'intéressent à la robotique, PME-PMI, utilisatrices ou fabricantes, sociétés de conseils en automatisme ou en robotique, les centres de recherche ainsi que les écoles ou centres de formation touchant à ce domaine.

Actuellement son siège est à la C.C.I. de Rennes, 1 place Honoré Commaurec, à Rennes. Téléphone : (99) 79.45.25. ■



Présentation à la Presse du CESAR

## Portes ouvertes à l'Institut de Formation de la CCI de Rennes

Semaine chargée à l'Institut de Formation de la C.C.I. de Rennes, 6, rue Robert d'Arbrissel (près de la Préfecture) qui ouvrira ses portes le jeudi 10 mai, à partir de 14 h 30. Une occasion pour les jeunes, leurs parents, enseignants et conseils en orientation scolaire, de découvrir la formation dispensée dans les métiers de l'hôtellerie, de la restauration et de la vente dans les commerces.

Auparavant, le mercredi 9 avaient lieu les demi-finales du concours gastronomique original et inédit : les cuisiniers du dimanche.

Vendredi 11, c'était au tour du Centre de Préparation au Secrétariat situé 4, avenue des Français Libres (près de la gare) d'ouvrir ses portes. On pouvait se renseigner sur les formations nouvelles liées à l'évolution de la bureautique et de la télématique que dispense ce centre qui fêtera cette année son 30<sup>e</sup> anniversaire. On pouvait également tout savoir des cours de langues proposés par le Centre d'Étude des Langues situé dans les mêmes locaux.

Enfin, le samedi 12 avait lieu à l'Institut de Formation la finale des concours gastronomiques : « les espoirs de la cuisine » réservés aux enfants jusqu'à 14 ans et « les cuisiniers du dimanche » réservés aux amateurs sélectionnés à partir de recettes écrites, largement repris par la presse locale.

Rappelons qu'une bourse de l'apprentissage est ouverte à l'Institut de Formation de la C.C.I. de Rennes. ■

**SANITROT**

Cellule Sanitaire Auto Epurante à Cycle Automatique

Modèle Brevet Déposé

**Se Passe du Raccordement à l'ÉGOUT**

**DELOBEL S.A.** T. 40 / 46.44.00 + Z.I. de ST-HERBLAIN 44800 Cidex 9 B.P. 3

M. \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléph. \_\_\_\_\_

Intéressé par SANITROT \_\_\_\_\_

Souhaiterait documentation

## L'un des objectifs de la C.C.I.: Renouveler la flottille de pêche



Dans le courant de l'année 1982, les élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie se sont émus du vieillissement de la flottille du port de pêche de Saint-Malo. Comme dans beaucoup d'autres ports, celui de Saint-Malo souffrait d'un manque évident de renouvellement, d'un engrenage dont il est difficile de sortir: vieillissement des bateaux, apports moins nombreux, moins bonne rémunération des producteurs, impossibilité de renouveler les navires, chute de rendement...

Pour pallier à cette situation, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Malo, avec l'aide de l'ensemble des partenaires s'intéressant au port de pêche (Quartier des Affaires Maritimes, Syndicats de professionnels, Comité local des pêcheurs, Organisation de producteurs...) a essayé de surmonter ces difficultés.

Dans cet objectif, elle a chargé l'un de ses services d'une mission consistant:

- à fournir des renseignements sur les aides qui sont octroyées d'une façon générale en faveur de la pêche artisanale;
- à intervenir concrètement dans l'élaboration et le suivi des dossiers de demandes de subvention.

Depuis la mise en place de ce Bureau et avec la collaboration du Crédit Maritime Mutuel et du Quartier des Affaires Maritimes, six dossiers ont été établis, soit:

- un dossier au titre du plan de relance 1983, pour la construction d'une petite unité de 9,15m

- cinq dossiers au titre du plan de relance de 1984, concernant la construction de deux chalutiers de pêche arrière de 23,50m, la construction d'un caseyeur-palangrier de 16,50m et deux transformations de navires.

L'ensemble de ces cinq dossiers représente un montant d'investissement supérieur à 15 millions de francs.

A ce jour, trois des patrons pêcheurs concernés viennent de recevoir les décisions attribuatives de subventions de la part de l'Etat qui portent sur un montant total de 491.735F, les décisions pour les deux bateaux pêche arrière devant être prises dans les prochaines semaines.

Pour l'ensemble des promoteurs, il est important de préciser que des demandes de subventions ont également été déposées auprès de la Région de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine, ainsi qu'auprès du Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole.

C'est donc avec une certaine confiance que sont attendues les prises de décision des autres assemblées ou établissements pour les autres aides sollicitées.

D'ores et déjà, les bons résultats enregistrés jusqu'à présent laissent à penser que le renouvellement de la flottille de pêche malouine est en train de s'amorcer, et les élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie espèrent que le plan de relance 1985 confirmera cette tendance.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE SAINT-MALO SE PROPOSE DE FORMER DU PERSONNEL POUR LES ENTREPRISES DANS LES DOMAINES DE L'INFORMATIQUE ET DE LA REPRESENTATION, SELON LA FORMULE DE STAGES PAYANTS.

### FORMATIONS PREVUES

#### ANALYSTE - PROGRAMMEUR

- 16 semaines de cours intensifs, 3 stages à compter de septembre
1. Module du 03.09.84 au 22.12.84
  2. Module du 07.01.85 au 19.04.85
  3. Module du 15.04.85 au 02.08.85

Recrutement sur tests et entretien  
Niveau BAC + 2  
Possibilité de prêt bancaire

#### REPRESENTANT

- Formation en 10 semaines, 3 stages à compter de septembre
1. Module du 17.09.84 au 23.11.84
  2. Module du 19.11.84 au 02.02.85
  3. Module du 28.01.85 au 06.04.85

Recrutement sur test de personnalité et entretien  
Niveau BAC souhaité  
Possibilité de prêt bancaire

Pour toute demande de dossier, s'adresser:  
Institut de Formation  
Rue Claude Bernard  
35400 SAINT-MALO  
Tél. (99) 81.91.70

## Le paiement électronique: vers la monnaie de l'an 2000

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord a organisé le 13 juin une réunion d'information avec les concours de la Banque de France.

M. Jacques Poirot, responsable à la Direction Générale de la Banque de France des nouveaux moyens électroniques de paiement a répondu aux nombreuses questions posées par l'assistance.

Sur le principe, banquiers et distributeurs sont d'accord pour reconnaître que la monétique constitue une donnée irréversible et pour admettre également, semble-t-il, l'interbancaire. Là où les opinions divergent, c'est sur le coût de ces nouveaux moyens de paiement. Comme leur entrée en vigueur suppose des investissements lourds, les nouvelles cartes, vraisemblablement à mémoire, ne pourront être gratuites.

Un groupe de travail, qui a fonctionné pendant plusieurs mois sous l'au-

torité de la Banque de France, a établi un rapport, qui au moins sur la question des coûts, n'a pu que constater les divergences.

Une réunion s'est tenue entre les commerçants et les industriels directement intéressés par la monétique, le ministère du Commerce et de l'Artisanat et celui de l'Industrie.

Pour les industriels l'enjeu est tout aussi considérable puisqu'ils doivent lancer une véritable filière, et de la carte à mémoire et des terminaux points de vente (projet TEMCO).

En prolongement de cette journée, le service de l'Assistance Technique Générale se tient à votre disposition pour vous donner les renseignements que vous souhaitez et répondre à d'autres interrogations sur la «monétique».

### INFORMATIQUE

Vous êtes commerçants, vous êtes industriel, vous souhaitez améliorer la gestion de votre entreprise, vous hésitez cependant à franchir le pas de l'informatique, mais vous y pensez sérieusement.

Pour vous aider à prendre votre décision, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord vous propose un cycle qui répondra de manière simple à vos préoccupations:

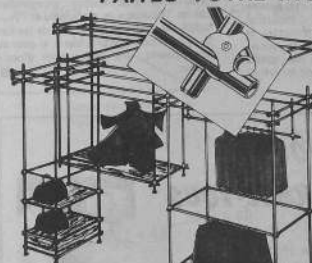
- Qu'est-ce qui est informatisable dans mon entreprise?
- Faut-il revoir mon organisation?
- Quels moyens de gestion faut-il mettre en place?
- Y a-t-il des solutions informatiques?
- Quelle est la démarche pour y arriver?

Dans le cadre de ce groupe de travail, vous pourrez «manipuler» du matériel, découvrir des applications pratiques récentes et choisir votre solution.

Pour tout renseignement, s'adresser à la:

Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord  
Service Formation  
Rue de Guemesy - B.P. 514  
22009 SAINT-BRIEUC CEDEX  
Tél. (96) 94.20.94

## FAITES VOTRE INSTALLATION VOUS-MÊME



**Equip shop** TOUT POUR LE MAGASIN

73, rue Lazare-Carnot Tél. (97) 21.03.05 56100 LORIENT

Notre magasin est ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 19h (sauf le samedi)

## Bulletin de conjoncture départementale

Désormais tous les trimestres un bulletin de conjoncture départementale est publié. De nombreux organismes et administrations participent à l'élaboration de ce document qui se veut le reflet de l'activité économique des Côtes-du-Nord.

Pour toute information vous pouvez vous adresser au centre de documentation de la Chambre de Commerce et d'Industrie qui tient également à votre disposition la feuille de conjoncture industrielle réalisée tous les mois à l'échelon régional.

L'éditorial du bulletin de conjoncture numéro 2 résume parfaitement la situation économique départementale à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 1984.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 1984, aucune amélioration de la conjoncture n'a été perçue et les tendances défavorables précédemment observées se sont pour la plupart confirmées.

L'emploi a continué de se dégrader, à un rythme toutefois moins rapide que dans les autres départements bretons. Si le nombre de licenciements économiques a légèrement fléchi, le chômage partiel s'est développé et les offres d'emploi restent limitées. L'annonce récente de difficultés dans plusieurs entreprises fait craindre une nouvelle détérioration de la situation.

Dans l'agriculture, les décisions de contingentement adoptées au niveau européen suscitent l'appréhension des producteurs du lait, nombreux dans notre département. Par ailleurs, la stagnation des cours du porc et les problèmes du secteur avicole continuent de

maintenir nombre d'exploitations en situation plus ou moins difficile.

La crise du bâtiment se poursuit. La relative amélioration du nombre de permis de construire demandés et des autorisations délivrées ne peut masquer la poursuite de la dégradation du marché, dont témoignent notamment la diminution persistante du nombre de logements mis en chantier et le nouveau fléchissement des surfaces autorisées de bâtiments agricoles. On peut toutefois espérer que le train de mesures annoncées le 2 avril par les Pouvoirs Publics soit de nature à améliorer progressivement la situation du bâtiment.

La consommation des ménages ne semble pas avoir marqué d'évolution sensible au cours du 1<sup>er</sup> trimestre et dans la plupart des secteurs autres qu'alimentaires, le volume des achats de consommateurs s'est inscrit en retrait sur l'année précédente.

L'activité industrielle d'ensemble paraît s'être ralentie au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, en raison des difficultés rencontrées par les trois secteurs dominants des Côtes-du-Nord : branches tributaires du bâtiment, entreprises situées en amont de l'agriculture et industries électroniques dont les plants de charge ont été réduits.

Dans les autres secteurs, la situation est plus contrastée et fort variable suivant les branches, voire d'une entreprise à l'autre. Si l'atonie de la demande intérieure freine l'activité, il se confirme notamment que les affaires tournées vers l'exportation se trouvent le plus souvent en situation favorable.

Dans un climat de concurrence qui pèse sur les prix, les entreprises sont gérées au plus près : stocks attentivement suivis, effort pour améliorer la rentabilité. Au demeurant, un regain des intentions d'investir commence à se manifester en faveur d'équipements destinés à accroître la productivité (mécanisation et robotisation).

A court terme, l'activité devrait se maintenir au niveau actuel jusqu'aux congés payés. Au-delà, dans la conjoncture difficile que connaît notre département, les prévisions ne peuvent être que malaisées à établir.

D'une manière plus générale, la stabilisation récente du nombre de défaillances d'entreprises enregistrées par les Tribunaux de commerce et l'évolution du solde des mouvements (radiations-créditations) apporteraient, si elles se confirmaient, une légère note d'optimisme.

## Dinan : une réflexion sur l'avenir du commerce du centre-ville

350 COMMERÇANTS DE DINAN ONT RÉPONDU À L'INVITATION DE LA MUNICIPALITÉ POUR RÉFLECTIR À L'AVENIR DU COMMERCE DE CENTRE-VILLE

La réunion a été animée par M. Landry, responsable du Commerce et Assistance Technique Générale et par M. Buzot, responsable du bureau permanent de la Chambre de Commerce et d'Industrie à Dinan.

Il a été rappelé à cette occasion que le département des Côtes-du-Nord est considéré aujourd'hui comme performant sur le plan commercial avec 1.168 m<sup>2</sup> de surface de vente pour 1.000 habitants dans le département alors que la moyenne française est de 731 m<sup>2</sup>.

Enfin les hypermarchés, les supermarchés et les supérettes correspondent à 209 m<sup>2</sup> pour 1.000 habitants contre 157 m<sup>2</sup> de moyenne nationale. Par contre l'indice de richesse vive est en dessous de la moyenne.

Dinan connaît parallèlement un glissement de population vers la périphé-

rie et des mutations commerciales importantes avec l'apparition des grandes surfaces. Dinan est passé pour le plancher commercial par habitant en tête d'un département qui est lui-même en flèche par rapport à la moyenne nationale.

Tous les commerçants présents ont pu analyser dans le détail la modification de la zone de chalandise de Dinan depuis une dizaine d'années.

Il en a résulté un appel à dépasser la vision étroite de l'intérêt individuel pour mener des actions dans le cadre de la collectivité que forment les commerçants du centre-ville de Dinan. Dinan a la chance d'avoir une solide réputation commerciale. Il appartient aux commerçants de la maintenir et de la développer et la C.C.I. s'est déclarée prête à aider ses ressortissants et l'Union Commerciale à œuvrer dans ce sens.



### FAITES-VOUS AGRÉER COMME MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

L'apprentissage concerne actuellement 1.905 jeunes dans le département des Côtes-du-Nord.

Cette voie de formation professionnelle a démontré son utilité et son efficacité qui tiennent en particulier à l'alternance de périodes en entreprise et de périodes en Centre de Formation. Il est rappelé cependant que tous les chefs d'entreprises souhaitant accueillir un apprenti doivent obtenir l'agrément en tant que Maître d'Apprentissage. L'agrément précède le recrutement.

L'agrément n'entraîne pas l'obligation d'engager un ou plusieurs apprentis mais permet d'en accueillir sans délai, si le chef d'entreprise le décide.

Les chefs d'entreprise intéressés sont donc invités à présenter dès maintenant leurs demandes d'agrément par l'intermédiaire de :

Service Commerce Tourisme de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord  
Rue de Guernesev  
22009 SAINT-BRIEUC CEDEX  
Tél. (06) 94.20.94

où ils pourront obtenir toutes les informations utiles sur l'apprentissage.

## FORMATION FORMEZ-VOUS ANALYSE INFORMEZ-VOUS CONSEIL

Cours de :

- Traitement de texte (Wordstar)
- Initiation informatique
- Basic
- Générateur de programmes (D Base II)
- Système d'exploitation (CP/M - MS/DOS)

Documentation sur simple demande.

■ NOM

■ ADRESSE

■

■ Tél.

3, place Saint-Germain  
35000 RENNES - Tél. (99) 79.36.52

FAC est une marque de MICROMATIX SARL  
69, rue de Dinan - 35000 RENNES



## L'Assemblée Générale des Délégués Consulaires Quel Morbihan demain ?

C'est à Arzon, sur la Presqu'île de Rhuys, que se sont retrouvés le 11 mai dernier les participants à l'Assemblée Générale annuelle des Délégués Consulaires. Après que leur ait été présenté le rapport d'activité de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan (voir résumé ci-contre), les Délégués Consulaires étaient invités à réfléchir au niveau morbihannais sur le thème des prochaines Assises Nationales et Régionales des C.C.I. : « Quel Morbihan demain, quelle économie, quelles entreprises ? »

En présence de diverses personnalités du monde politique et économique, la réunion de synthèse a permis de faire le point sur cinq sujets étudiés en commission :

- l'aquaculture et la pêche
- la filière-bois
- l'agro-alimentaire
- le tourisme
- le Morbihan de l'an 2000.

Au-delà de la politique triennale, définie après chaque élection consulaire, c'est une première réflexion à long terme (10-15 ans) qui a été menée. Retravaillées et mises en forme, les conclusions de cette journée, sur lesquelles nous reviendrons, seront présentées aux responsables bretons lors des Assises Régionales des C.C.I. qui se tiendront le 17 octobre prochain à Brest.



### En marge de l'Assemblée Générale

#### LA PRESQU'ILE DE RHYYS, OU LE TOURISME DE DEMAIN

Face à la Baie de Quiberon, à l'entrée du Golfe du Morbihan, le site de Kerjouanno-Le-Crouesty est depuis 10 ans l'objet d'importants aménagements touristiques. L'ampleur des travaux entrepris pourrait permettre à la petite commune d'Arzon (14.76 habitants) d'avoir d'ici la fin du siècle une capacité d'hébergement sensiblement comparable à celle d'une importante station touristique comme Carnac (60.000 lits).

Le programme lancé par la Société d'Aménagement du Morbihan (S.A.M.-Ex-SATMOR), avec depuis trois ans, le concours du Groupement d'Études et de Réalisations (G.E.E.R.), prévoit dans l'immédiat 10.000 lits à lui seul, dont 5.000 sont actuellement réalisés. L'ensemble du programme s'articule autour du port de plaisance du Crouesty, construit de 1973 à 1981, qui offre 1.000 places sur pontons et 200 places sur terre-pleins. Outre le logement, ont été prévus d'importants équipements commerciaux et de loisirs, pour faire d'Arzon une véritable ville touristique.

Il s'agit là d'une opération de grande ampleur, qui n'a pas son équivalent en Morbihan. On estime à quelque 300 les emplois directement liés à cet ambitieux projet, sans parler des effets induits.



A l'issue de la matinée de travail, les participants étaient conviés à visiter des exploitations aquacoles d'avenir à Le Tour du Parc, où l'on met en pratique le savoir-faire acquis en matière d'élevage de la palourde et du turbot.

## Le rapport d'activité de la C.C.I.M. ce qu'il faut retenir en bref

L'Assemblée Générale annuelle des Délégués Consulaires est l'occasion chaque année de présenter aux élus consulaires le bilan d'activité de la C.C.I. De l'ensemble du volumineux rapport, on peut retenir quelques grands traits.

### Promotion des idées et des connaissances

- Ouverture de la Galerie de l'Économie Morbihannaise, dans le hall de l'Hôtel Consulaire à Lorient.
- Progression de la fréquentation au Centre Consulaire de Documentation

et d'Information Économique (CE.CO.DOC, 6 rue de Kerguelen à Lorient) : 1.734 personnes ont demandé une recherche documentaire, contre 1.537 en 1981 et 1.709 en 1982.

- 12 projets d'extension ou de création de grandes surfaces étudiés, représentant 24.862m<sup>2</sup>. 23.289m<sup>2</sup> ont été

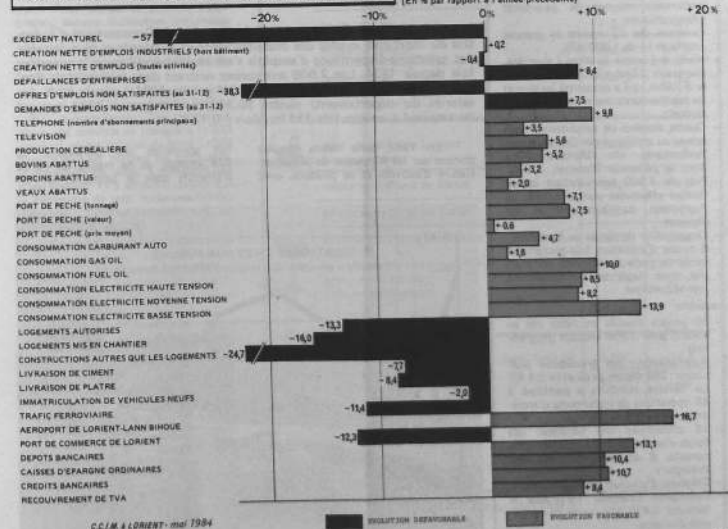
rejetés en Commission Départementale d'Urbanisme Commercial. Seul a été autorisé le transfert du Centre Leclerc de Pontivy.

- Mise sur pied du tableau de bord mensuel de l'économie morbihannaise intitulé : « Repères Économiques ».

### Promotion des hommes

- Hausse du nombre d'heures-participants (578.000 contre 479.000 en 1982, soit +21 %) malgré une baisse du nombre d'auditeurs : 2.883 contre 3.048.

TABLEAU DE BORD RESUME DE L'ECONOMIE MORBIHANNaise EN 1983



## MORBIHAN

- Forte augmentation des stages pour jeunes 16-18 ans et 18-21 ans.
- Mise en place de la section morbihannaise du F.A.F.T.I.C. (Fonds d'Assurance Formation des Travailleurs Indépendants et Commerçants).
- Recrutement d'un Assistant de Formation: M. Le Marec.
- Organisation de la collecte de la taxe d'apprentissage, qui a permis de distribuer 11.506.000 F. (+ 14,27 % en un an) à 511 établissements scolaires, et représentant 5.466 dossiers d'entreprises.

### Promotion des entreprises

#### Commerce

- Six réunions de la Commission « Commerce et Services », qui s'est scindée avec la mise en place d'une Commission « Services ». Sujets abordés notamment:
  - programme d'action en faveur du commerce breton
  - protection sociale des commerçants
  - conditions d'exercice du commerce non-sédentaire
  - relations avec les consommateurs
  - nouveaux moyens de paiements électroniques
  - examen des 12 projets de grandes surfaces (+ de 1.000 m<sup>2</sup>).
- Visite à Lorient de Mme Lalumière, Secrétaire d'État à la Consommation, le 8 juillet, qui a rencontré les élus et les représentants des syndicats professionnels.
- Quatre dossiers de candidatures présentés au challenge des Commerçants Performants. Un « Mercure d'Or » pour la pâtisserie Blanchet, à Belz.
- Près de 4.500 interventions individuelles effectuées par le bureau de Promotion du Commerce et des Services.
- Organisation de stages de formation: 6 cycles d'initiation à la gestion, un cycle de perfectionnement commercial, trois stages pour commerçants non-sédentaires.
- Industrie
  - 65 projets étudiés en 1983 (85 en 1982), pour 1.050 emplois programmés.
  - Augmentation des procédures judiciaires: 288 dépôts de bilan (+ 8,4 %). Le Service Industrie a participé à 48 opérations de traitements d'entreprises en difficulté.
  - 18 entreprises ont bénéficié des fonds d'accès des P.M.I. aux cabinets-conseils, 8 de l'opération « Qualité Bretagne ».
  - Création d'un club des exportateurs.
  - Commerce Extérieur: 1.219 visas de factures, 3.419 délivrances de certificats d'origine.

### Promotion des équipements

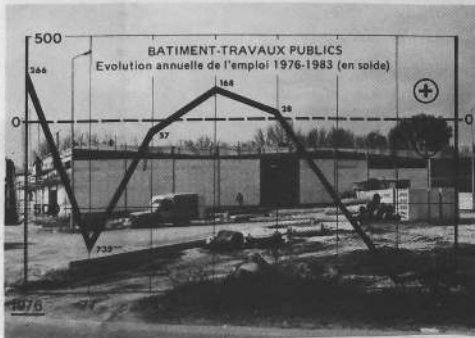
- Port de commerce de Lorient: baisse du trafic de 10,7 % (2.301.007 tonnes contre 2.575.301 en 1982), mais progression des exportations (36.080 tonnes contre 19.802 en 1982) grâce au chargement de poulets.
- Travaux: 40.000.000 F. concernant les dragages, le démarrage de la construction du nouveau quai de 150 mètres, et l'achèvement de la Station de Transit Rail/Route, inaugurée le 17 décembre.

- Aéroport de Lorient/Lann-Bihoué: progression de 16,7 % de l'ensemble du trafic, et de + 17,9 % pour la ligne régulière avec Paris (127.982 passagers).
- Port de pêche: près de 70.000 tonnes débarquées (+ 7,05 %, pour une valeur de plus de 500.000.000 F. La pêche industrielle, qui représente 57 % du tonnage et 48 % de la valeur, a vu son tonnage progresser de 33.835 tonnes à 40.155 tonnes.

## L'évolution de l'emploi dans le Morbihan en 1983

D'après l'enquête réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan auprès des établissements de 6 salariés et plus, le solde des créations-disparitions d'emplois s'est révélé négatif pour la première fois depuis 1974. Les 2.606 entreprises rentrant dans le champ de l'enquête occupaient 96.207 salariés au 1<sup>er</sup> janvier 1984 (près de 60 % des salariés du département) contre 96.312 au 1<sup>er</sup> janvier 1983, ce qui correspond à un recul de 111 emplois (-0,12 %).

En 1982, cette même enquête fait apparaître une progression de 929 emplois, et ce malgré les pertes d'effectifs dans le bâtiment. Si l'on



## MORBIHAN

retire les 8 derniers postes, qui concernent l'administration et les collectivités locales, le solde 1983 s'établit à -332 emplois.

Au niveau de l'évolution sectorielle, il faut souligner que seul le tertiaire a dégagé des emplois en 1983 avec 774 nouveaux postes, les secteurs primaire et secondaire régressant respectivement de 65 et de 820 emplois.

Dans le secteur secondaire, la branche du bâtiment et des travaux publics, durement secouée par la crise, a perdu 903 emplois (-7,7 %), soit une proportion identique à l'an passé. En 8 ans (1976-1983), ce sont 2.672 emplois en solde net qui ont été perdus dans les établissements de 6 salariés et plus de cette branche (cf. croquis). De leur côté, les industries de transformation qui avaient créé 506 emplois en 1982 (développement d'Y. Rocher), n'ont accru leurs effectifs que de 83 personnes en 1983. Une fois encore, les industries agro-alimentaires se placent en tête avec 202 créations, suivies par la branche du papier-carton avec 75 créations. Pour les autres activités industrielles, aucune fluctuation importante n'est à signaler au contraire de l'année précédente où les industries liées aux métaux et l'industrie du bois avaient fortement régressé.

Pour sa part, le secteur tertiaire a progressé de 774 emplois (1.345 en 1982) principalement par l'intermédiaire des activités de transports (+333 emplois) et des services de santé (+268 personnes). En matière de commerce, le commerce de détail a enregistré une quasi-stabilité (+5 emplois), tandis que le commerce de gros, notamment inter-industriel, réduisait sensiblement ses effectifs (-119 emplois).

En ce qui concerne l'évolution de l'emploi par sexe, l'emploi masculin continue de se tasser avec la disparition de 665 salariés en 1983, les effectifs féminins s'accroissent dans le même temps de 554 unités.

Sur le plan géographique, trois pays ont connu une diminution du nombre de leurs salariés, Lorient (-465 emplois), Redon (-236 emplois) et Gourin (-73 emplois). A l'inverse, les pays d'Auray (+115 emplois), de Pontivy (+135 emplois), de Vannes (+148 emplois) et de Ploërmel (+265 emplois) ont enregistré une augmentation de leurs effectifs.

Cette enquête-emploi 1983 aura confirmé des tendances qui apparaissent déjà à l'an passé, à savoir: la crise du bâtiment, la stagnation des effectifs dans l'industrie de transformation et le ralentissement des créations d'emploi dans le secteur tertiaire.

## Tableau de bord du Morbihan

INDICATEUR	DERNIERE PERIODE CONNUE	UNITÉ	EVOLUTION EN % *
<b>- Emploi</b>			
demandes d'emploi non satisfaites en fin de mois	Avril 1984	27 847	+ 17
demandes d'emplois de moins de 25 ans		12 085	+ 17,2
<b>- Énergie</b>			
consommation de gaz en millions de kw/h	Année 1983	933	+ 17,1
consommation d'électricité en million de kw/h			
haute tension		215,7	+ 8,5
moyenne tension		585,4	+ 7,8
basse tension		1.001,2	+ 8,7
<b>- Transports</b>			
port de pêche de Lorient tonnage global	Janv/Avril 84	24.828	-6,2
valeur en millions de francs		194,8	+ 8,5
prix moyen du kg en francs		7,85	+ 15,6
port de commerce de Lorient en tonnes		569.533	-20,9
aéroport de Lorient nombre de passagers		47.080	+ 24,1
<b>- Immatriculation</b>			
voitures neuves	Janv/Avril 84	5.664	-14,8
camions et semi-remorques neufs		1.011	-4,6

\* Evolution par rapport à la période correspondante de l'année précédente  
Sources: Direction du Travail/EDF/Préfecture/CCIM

**POUR L'EXPLOITATION DES CRÉPÉRIES AVEC UNE LICENCE DE RESTAURANT**

L'application du Code des Débits de Boissons est complexe et délicate. Pourant les cafés ont une place à part dans l'équipement commercial d'une ville; leur fonction sociale est indéfectible, mais certains disent « point trop n'en faut ». Aussi, compte-t-on 1.588 débits ayant cessé leurs activités entre 1964 et 1972, et encore 1.632 jusqu'en 1983, soit une perte de 36,6 % en 30 ans, dans le Morbihan.

On sait que le Code des Débits de Boissons ne permet pas la création de nouveaux points de vente de boissons alcoolisées à consommer sur place, sauf cas exceptionnels, mais autorise les transferts pour un motif touristique de commune à commune, ou la translation à l'intérieur d'une même commune. On s'aperçoit que beaucoup de transferts sont demandés par des exploitants de crêperies dont la licence est souvent déclassée, c'est-à-dire qu'ils ne sont plus autorisés à vendre que les boissons des deux premiers groupes (vins et bières). D'autre part, certains commerces se trouvant en zone protégée (par exemple, près d'une église, on n'a pas le droit d'ouvrir un nouveau débit de boissons) ne peuvent pas créer une crêperie. Beaucoup de restaurateurs ne souhaitent pas non plus s'adjoindre une activité de bar traditionnel, à côté du restaurant ou de la crêperie. Notons encore que la procédure de transfert d'une licence de débit de boissons est longue, coûteuse et compliquée.

Pour toutes ces raisons, bon nombre de crêperies sont exploitées avec une petite licence de restaurant leur permettant de servir, pendant les repas, les boissons des 2 premiers groupes. Mais une instruction administrative 2 EA 83 du 26 juillet 1983 vient d'élargir cette possibilité à toutes les boissons autorisées, assimilant ainsi les crêperies à des restaurants ordinaires ou la variété et l'importance de la carte des mets permettant de faire un véritable repas.

Les autres crêperies doivent être considérées comme des salons de thé où l'on ne fait qu'une collation et ne peuvent servir à boire des boissons alcoolisées que si elles disposent d'une licence de débit de boissons.

Pour tous renseignements, contactez la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan - Tél. (97) 21.00.46 - Poste 215.

**R.N. 24 : DU CONCRET... ET DES ESPOIRS**

La déviation de Baud par le nord a été ouverte à la circulation au début du mois de juin sur 11 km : une bonne nouvelle pour les usagers, et notamment les transporteurs.

1984 sera la première année de mise en œuvre du contrat de plan État/Région qui assure un programme de travaux co-financés par l'État (70 %), la Région (20 %) et le Département (10 %). L'État s'est donc engagé à financer sa part des 72.000.000 F de travaux prévus, pourant notamment sur la première tranche de la déviation de Mordelles (35.000.000 F), la déviation de Koh-Coët (15.600.000 F) et l'aménagement de la liaison Locminé-Josselin (18.000.000 F).

**SUPERMARCHÉS : DE NOUVELLES OUVERTURES**

Au cours du premier semestre 84, de nombreux supermarchés d'une surface inférieure à 1.000 m<sup>2</sup> ont ouvert leurs portes en Morbihan, à Guidel, Baud, Quiberon, Locminé et Malestroit. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une reprise de l'ancien « Unico », fermé en 83. La Commission « Commerce » de

la C.C.I.M. s'inquiète de ces ouvertures, susceptibles, notamment en zone rurale, de déséquilibrer le commerce local. La Commission Départementale d'Urbanisme Commercial a transmis au mois de mars au Ministre du Commerce et de l'Artisanat un vœu demandant l'abaissement des seuils d'autorisation des grandes surfaces de 1.000 à 400 m<sup>2</sup>.

**POUR UN « CONTRAT DE PAYS D'ACCUEIL » EN CENTRE-EST BRETAGNE**

Prolongeant la démarche du contrat de Pays dont il a bénéficié en 1976, le Syndicat Intercommunal du Centre-Est-Bretagne a décidé de présenter la candidature des 51 communes qui le composent au titre de Pays d'Accueil. La signature d'un tel contrat permettrait notamment d'obtenir auprès de l'Établissement Public Régional de Bretagne une participation à la réalisation d'équipements touristiques.

Les services de la C.C.I.M. ont activement participé à l'étude préalable nécessaire à l'homologation par le Conseil Régional de Bretagne de cette opération, qui a déjà reçu l'avis favorable de la Fédération des Pays d'Accueil.

**offrez-vous l'esthétique et le confort en plus.**



**bureaux - salles de réunion - restaurants d'entreprise - laboratoires  
ateliers d'électronique - informatique - locaux sociaux  
infirmes - vestiaires - sanitaires, etc...**

GRANDE SOUPLESSE DE DISTRIBUTION ET D'ESTHÉTIQUE  
Etudes & Devis gratuits

la nouvelle génération de construction modulaire

**module PRISME**

18, rue de Chelles  
77360 VAIRES-sur-MARNE  
Tél. (6) 421.30.29

Nom \_\_\_\_\_  
Société \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Tel \_\_\_\_\_

**1968 / 1982 : l'évolution de la population de votre quartier**

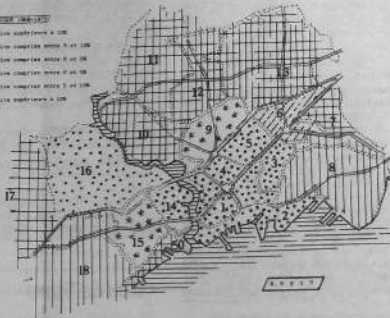
La Communauté urbaine de Brest a demandé à la Chambre de Commerce et d'Industrie de réaliser des études d'impact commercial sur Brest et son centre ville, afin d'intégrer au mieux le projet du Centre Commercial de Coat Ar Guéven dans la réalité du commerce brestois.

Afin que tous les ressortissants profitent de ces informations, la Chambre de Commerce et d'Industrie a décidé de les diffuser dans la Bretagne Economique.

- Des études générales réalisées ressortent deux données particulièrement intéressantes :
- l'évolution de la population de Brest : centre et quartiers,
  - l'animation piétonnière sur l'axe « rue Jean Jaures - Rue de Siam », intéressant le positionnement des commerces.

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE 1968-1982

- Evolution positive supérieure à 10%
- ▨ Evolution positive comprise entre 5 et 10%
- ▩ Evolution négative comprise entre 0 et 5%
- Evolution négative comprise entre 5 et 10%
- ⊠ Evolution négative supérieure à 10%



**L'évolution de la population**

Cette étude a été faite à partir des trois derniers recensements de l'INSEE en 1968, 1975 et 1982.

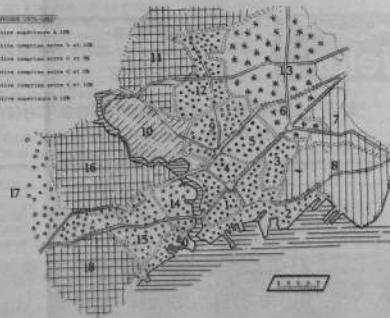
Brest, entre 1975 et 1982, a perdu près de 12.000 habitants.

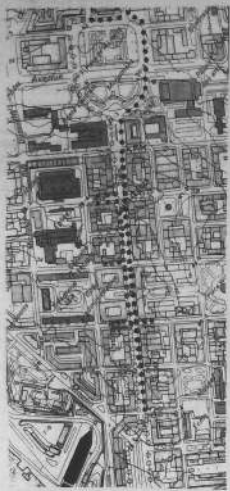
Le dépeuplement est plus important en centre ville. Celui-ci a perdu entre 1968 et 1982, 1/3 de sa population. Depuis 1968, les quartiers de Saint-Marc, Saint Pierre Sud et Bellevue, ont une évolution positive.

La population de proximité étant plus faible, des formules d'animation à partir d'Unions de Commerce ou de Groupements sont indispensables pour attirer cette population qui a émigré dans les communes environnantes.

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE 1968-1982

- Evolution positive supérieure à 10%
- ▨ Evolution positive comprise entre 5 et 10%
- ▩ Evolution négative comprise entre 0 et 5%
- Evolution négative comprise entre 5 et 10%
- ⊠ Evolution négative supérieure à 10%





■ Supérieur à 3000 personnes/heure  
● Entre 2000 et 3000 personnes/heure  
● Entre 1250 et 2000 personnes/heure  
○ Inférieur à 1250 personnes/heure

## Les flux de piétons

Samedi 10 mars 1984, après-midi, les piétons circulant sur l'axe rue de Siam - rue Jean Jaurès, ont été comptabilisés.

Cette carte met en évidence la concentration piétonnière entre le bas de la rue de Siam et le carrefour Saint Martin.

Cette concentration est généralement plus importante sur le côté droit en montant.

Sur les deux rues, les comptages varient d'une manière très significative :

- de moins de 800 piétons à l'heure,
- à plus de 3.000 piétons à l'heure.

Les centres d'animation les plus intenses apparaissent aux carrefours suivants :

- rue de Siam/rue d'Aiguillon
- rue de Siam/rue de Lyon
- rue Jean Jaurès/rue Kergorju.

◀ Rue de Siam

Rue Jean Jaurès ▶



■ Supérieur à 3000 personnes/heure  
● Entre 2000 et 3000 personnes/heure  
● Entre 1250 et 2000 personnes/heure  
○ Inférieur à 1250 personnes/heure



Usine et Bureaux  
Z.I. de la Motte - 35770 VERN/SEICHE  
Tél. (99) 62.77.22

### Le fabricant breton des peintures

Toute la peinture industrie et bâtiment  
Laques - Anticorrosion - Ravalement

- Je désire recevoir sans engagement
- la visite d'un représentant
  - une documentation

NOM .....  
Adresse .....  
Ville .....  
Tél. ....

DES BUREAUX EQUIPES : • au jour  
• à la semaine  
• au mois  
• à l'année

TRAITEMENT DE TEXTE (IBM visiolett)  
SAISIE DES DONNÉES COMPTABLES

BUREAUTIQUE 01

35530 NOYAL-SUR-VILAINE - Tél. (99) 00.50.50 - Télex BUROTIC 950 198 F

UN SERVICE SECRETARIAT  
• permanence téléphonique et télex  
• accueil de la clientèle • service informatique  
SALLE DE SEMINAIRES (60 m<sup>2</sup>)  
CONSEILS EN BUREAUTIQUE

Voie Express RENNES-PARIS

## La formation des jeunes : l'un des objectifs de la C.C.I. de Brest

Dans le cadre des mesures en faveur des jeunes, le Service Formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest organise de janvier à juillet 1984 un stage d'ouvriers bouchers étaliers.

Cette formation qui en est à sa troisième édition, offre des débouchés intéressants à des jeunes qui ont entre 18 et 21 ans - 13 garçons et 2 filles pour la promotion 1984.

### Transposer la formation en entreprise

L'enseignement traditionnel : formation générale et commerciale, ainsi que la technologie est réalisée au Centre de Formation. La partie pratique est enseignée dans un atelier aménagé chez un professionnel.

Cet atelier, situé dans les locaux de la Société BRETAGNE VIANDES, offre l'avantage d'être situé sur le site des abattoirs du Moulin Blanc.

Ceci permet aux jeunes de participer à une formation réalisée non pas en vase clos, mais en prise directe avec les réalités quotidiennes de l'entreprise et en contact avec toute une activité liée à la filière viande.

### Formation par alternance

Cette formation est bien entendue dispensée par des professionnels. Mais, de façon à améliorer et à leur faire prendre encore plus conscience de ce que sera leur métier dans quelques mois, les jeunes pratiquent l'alternance. En effet, sur les 960 heures de formation, 160 heures sont réservées à une mise en application pratique dans des magasins de la région brestoïse.

Cette alternance : formation-application, a d'autre part l'avantage de mettre le jeune en contact avec la clientèle. Apparaît ici le rôle commercial de la fonction ainsi que l'aspect conseil pour la préparation de tel ou tel morceau.

Cette formation qui se termine le 21 juillet devrait mettre à la disposition des entreprises de la région 15 jeunes directement opérationnels.



L'enseignement de la partie pratique chez « Bretagne Viandes »

Il était une fois une P.M.I. qui depuis 15 ans, fabriquait des salaisons.

Son fondateur, Monsieur X....., avait conçu les produits qui avaient fait sa renommée. Il avait l'œil à tout ; il était véritablement « LE PATRON » de ses 30 salariés.

Mais il était soucieux : depuis quelques temps, son chiffre d'affaires stagnait, sa Trésorerie s'effiloçait. De mois en mois, il avait plus de mal à payer ses échéances, et son banquier devenait réticent. Bien sûr, plus question d'investissements ! Maintes fois, il s'était penché sur les chiffres avec son comptable, sans trouver l'origine de ce mal sournois qui rongait son entreprise ; et faute de mieux, il concluait : « C'est à cause de la crise ».

Monsieur X..... est venu nous voir. C'est vrai, la crise n'arrange rien ! Mais la vérité est qu'il s'était habitué à ses problèmes, à force de vivre avec eux. Et pour trouver des solutions, il fallait les regarder d'un œil neuf.

Nous avons analysé l'entreprise de Monsieur X....., organisé sa gestion, prescrit une informatisation, mis au point le service commercial, réorganisé la production.

Avec lui, nous avons affiné et mis au point son outil de travail. Et maintenant, l'entreprise a repris sa marche en avant. Monsieur X..... peut penser sérieusement à investir.

S.A.R.L. BRETAGNE CONSEILS

4, Cité d'Antin - 29200 BREST - Tél. (98) 44.73.18 et (98) 46.29.68



## La micro-informatique, le vidéotex et le minitel chez les artisans et les commerçants

Un auditoire très appliqué: c'est la preuve que la réunion d'information que la C.C.I. organisait le 17 mai dernier, sur les applications de la micro-informatique, du vidéotex et du minitel dans le commerce ou l'artisanat, était très attendue par les ressortissants de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest.

Elle était animée par l'assistant technique au commerce de la C.C.I. de Rochefort, un représentant de la Direction Départementale des Télécommunications et un représentant de la Sampog-Informatique.

Le président de la C.C.I., Maurice Harterreau, et Mme Roger, présidente de la Commission Commerce, assistaient à cette réunion d'information.

Les cinquante commerçants présents, après avoir souhaité la création d'une sous-commission Informatique Commerce à la C.C.I., ont adhéré pleinement à la décision prise par la Commission Commerce d'équiper le département Commerce-Tourisme de deux micro-ordinateurs.

L'objectif est de permettre aux ressortissants un apprentissage pratique par la mise en place de la gestion de leur propre entreprise sur micro-ordinateur.

Cette opération sera suivie par les Assistants Techniques au Commerce.



## Le tourisme à la CCI de Morlaix 47 exposants à la journée du Tourisme

Les responsables du tourisme de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix ont pris l'initiative, à l'entrée de la saison touristique, de réunir l'ensemble des professionnels du tourisme de leur circonscription, le 5 juin dernier, dans les locaux de la C.C.I.

### L'OBJECTIF DE CETTE JOURNÉE:

Montrer que la C.C.I. est un lieu de rencontre sur le plan économique et que le tourisme doit être considéré comme un atout économique.

Favoriser le dialogue entre les différents partenaires concernés par le tourisme, par une rencontre entre:

- tous les prestataires de service ayant une activité liée au tourisme (accueil, conception, mise en marché...)
- tous ceux dont la mission est d'informer sur ces prestations.

### Les résultats

L'objectif de contact entre les partenaires du tourisme s'est avéré extrêmement fructueux.

En effet, bon nombre d'exposants se sont rendus compte que leurs produits, loin de se concurrencer, pouvaient très bien se compléter et, de cette rencontre sur place, est née l'idée que telle activité se joignant à telle autre permettait la création d'un nouveau produit touristique: complémentarité, par exemple, de tel centre équestre avec tel centre de loisirs, son voisin, ou avec tel loueur de vélos, pour que voit prochainement le jour un stage d'équitation et cyclo-tourisme...

### Conclusion de M. Louis Robert, Président de la Commission Tourisme de la C.C.I.

A la fin de cette journée, M. Louis Robert rappelait à chacun cette indispensable complémentarité:

*« Nous devons obligatoirement nous solidariser autour du fait touristique, dans le but de créer des produits complets, de valoriser nos équipements, d'être complémentaires plutôt que concurrents et, pour ce faire, chacun doit, dans sa spécialité, s'efforcer de concourir au succès général... »*

*Les différents organismes liés au tourisme ont chacun, dans cette mission, un rôle bien précis à remplir, en accord avec les autres partenaires. La bataille du tourisme est une bataille où l'ameublement ne peut plus garantir l'avenir. Nous sommes, en effet, sur le plan national et international, en concurrence très vive avec des régions qui, quelquefois, n'ont pas nos atouts mais qui savent mieux faire connaître et exploiter les ressources qu'elles ont. »*

Au cours de cette journée, de nombreuses personnalités, le Sous-Préfet de Morlaix, les maires des communes touristiques, sont venus faire la connaissance ou apprendre à mieux connaître les exposants et découvrir leurs stands, accueillis dans une ambiance animée et de chaleureuse collaboration.

La suite à donner à cette opération? De l'avis unanime, cette opération, conçue comme un test pour la première année, doit être renouvelée.



### Les participants

- hôteliers et restaurateurs,
- représentants de campings,
- centres d'animation et de loisirs,
- représentant des activités extrêmement diverses: centres équestres, artisans d'art, ports et mouillages, loueurs de house-boats, de vélos, gîtes d'étapes, cabarets...

47 stands, répartis dans différentes salles de la C.C.I., ont présenté leurs activités et produits, sous forme d'affiches, de dépliants publicitaires, de pro-

### jets de stages et activités multiples...

- Venus les rencontrer,
- les 18 syndicats d'initiative
- Offices de tourisme de la C.C.I.,
- et de nombreuses agences de voyages,

ont pris une part active à cette journée: passant de stand en stand, ils ont fait la connaissance de chacun des exposants, recueillant un maximum de renseignements, propositions d'activités, documents qui faciliteront leur mission d'accueil et d'information.

NOUVEAU

## à ST-BRIEUC CONFECTION "ELLA"

GROSSISTE - 16, rue Cordière - 22000 ST-BRIEUC - Tél. (96) 94. 04.25

JUPES - ROBES - CHEMISIERS - VESTES - IMPERS

à partir de : JUPE : 40 F H.T. - CHEMISIER : 45 F H.T.

ROBES : 48 F H.T. (+ de 30 modèles)

**DES PRIX "SENTIER" À VOTRE PORTE**

Expédition dans toute la France contre remboursement  
Vente aux détaillants

DES PRIX



## Une fonderie se maintient

La fonderie RIVIERE à Quimperlé est l'une des rares entreprises de ce secteur d'activité qui a su s'adapter à un marché en pleine mutation.

Devant l'apparition de nouvelles adaptations de produits comme l'aluminium ou le plastique dans des domaines jusque là réservés à la fonte, la fonderie RIVIERE a su trouver des atouts dans son domaine, ainsi la taille de l'entreprise qui permet une souplesse incomparable et des possibilités d'adaptation à des demandes de délais très courts.

L'entreprise qui compte 30 personnes y compris le bureau d'étude, le service contrôle et l'administration, étend sa clientèle dans toute la France et même en Belgique et en Allemagne.

Ses capacités techniques lui permettent de fournir des pièces de 5 kg à 6 tonnes, soit en fabrication unitaire soit en petite et moyenne série.

La production mensuelle de l'usine tourne autour de 100 tonnes.

Les qualifications professionnelles des ouvriers de l'entreprise ont permis la fabrication à partir de systèmes de noyautage, suivant le procédé des sables auto-durcissants.

Des machines spéciales permettent la préparation automatique de ces mélanges.

Pour ce qui est du marché, et bien qu'en régression dans son ensemble, la demande reste forte dans toutes les pièces où la complexité de la forme, la résistance à la chaleur ou l'inertie, jouent un rôle.

Les secteurs d'activités demandeurs de fonte sont particulièrement : la machine outil, la machine à bois, le matériel d'imprimerie, la machine à carton, le matériel pour la conserve, certaines industries mécaniques (pompes, réducteurs de vitesse, compresseurs), et la construction navale.

Le genre de pièces exécutées est très divers et elles varient considérablement en poids, formes et dimensions : ce sont des bâtis, des socles, des carters, des embases, des entretoises, des paliers, des supports...

Par ailleurs, les nombreuses entreprises de mécanique du secteur permettent à la fonderie RIVIERE de livrer du matériel pré-usiné suivant la demande du client.

Cette entreprise bretonne, née d'une époque florissante pour les fondeurs, a su, grâce à la ténacité de ses

dirigeants, non seulement se maintenir mais progresser.

Ses moyens, son savoir-faire sont à la disposition des entreprises bretonnes qui bien souvent vont chercher loin ce qui se trouve à leur portée.

Alors mettez au défi M. RIVIERE de répondre très précisément à votre problème... Il en est capable.



### EXPOSITION REGIONALE DE MATERIEL D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE MATERIEL DE SECURITE POUR ELECTRICIENS

Dans le cadre de son activité de formation liée à la construction de réseaux d'électrification, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper, en collaboration avec les Syndicats Professionnels, a organisé les 19, 20 et 21 juin 1984, une exposition sur les thèmes suivants :

- éclairage public
- matériel de sécurité pour électriciens
- technologies nouvelles dans les réseaux d'électrification et d'éclairage public.

Une vingtaine d'exposants de la France entière, ont présenté leurs produits à l'attention des professionnels de la construction des réseaux ainsi qu'aux décideurs et techniciens responsables des financements et de la conception de ces équipements.

Cette manifestation s'est déroulée dans les locaux du Centre Technique de Formation, situé : rue Hent Kamm - Z.I. de Kervillou à Quimper.



## L'apprentissage au service des entreprises bretonnes

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper a demandé à l'I.F.T.I.M. (Institut de Formation aux Techniques d'Implantation et de Manutention) en raison de leur expérience et de leur spécificité, de promouvoir l'apprentissage de « agent de magasinage et de messagerie » sur la Région Bretagne.

En effet, l'I.F.T.I.M. bénéficie, depuis 1978, de conventions pour la formation des jeunes qui lui ont permis de mettre au point et de dispenser des enseignements pratiques et technologiques sanctionnés par la délivrance de diplôme d'état (C.A.P.).

Une formation de deux ans aux fonctions de « agent de magasinage et de messagerie » est dispensée dans le cadre de l'apprentissage par la C.F.A. des métiers de la manutention et de l'entreposage à Quimper. Elle s'adresse à des jeunes garçons et filles de 16 à 20 ans du niveau de 3<sup>e</sup> ou issus d'une classe préparatoire à l'apprentissage. L'étendu du programme d'étude, 1.340 heures en alternance (entreprise/C.F.A.), doit permettre l'acquisition d'une formation complète, l'objectif étant de former un personnel apte jusqu'à tenir tous les postes en magasin depuis la quel de réception à l'aire d'expédition. Une telle formation est indispensable pour permettre aux jeunes titulaires du C.A.P. d'envisager ultérieurement, après une

formation complémentaire, une promotion à des responsabilités au niveau maîtrise.

En outre, la fonction magasinage ou de messagerie étant un maillon essentiel des activités de production et de distribution, les apprentis sortant du C.F.A. ont de réelles et de nombreuses possibilités d'emploi.

A souligner que le C.F.A. des Pays de Loire fonctionne depuis 1977 et que

les entreprises n'hésitent pas à contacter le centre pour leur proposer des emplois.

L'annexe régionale de Quimper a accueilli sa première promotion (12 jeunes garçons) en novembre 1983 dans les locaux du centre technique de la Chambre de Commerce et d'Industrie - Rue Hent Kamm - Z.I. de Kervillou - 29000 Quimper.

La Chambre de Commerce et d'Industrie rappelle à ses ressortissants qu'ils doivent avoir obtenu l'agrément du Comité Départemental pour la Formation Professionnelle avant de conclure un contrat d'apprentissage.

Aux employeurs non agréés qui souhaitent se ménager la possibilité d'embaucher un(e) apprenti(e) lors de la prochaine période légale d'embauche (1 juillet au 30 novembre 1984), il est vivement conseillé de se renseigner, dès maintenant au C.F.A. C.C.I.-I.F.T.I.M. (90.19.33) - M. NASTORG ou C.C.I. Quimper (90.02.13) - M. MAURER - Service Formation.



L'enseignement en CFA établi sur la base du programme officiel, comprend un enseignement général et un enseignement professionnel dispensés en salle de cours et en magasin école spécialement aménagé à cet effet.  
Salle réception équipée de peseurs compteurs.  
Salle expédition équipée de balances.  
Fichier annuel - micro-ordinateur à logiciels de gestion des stocks.  
Unité centrale clavier, lecteur, enregistreur de disquettes, montage écran - imprimante. Chariot élévateur thermique et électrique.  
Transpalette manuelle et électrique.

## QUIMPER

### Création, innovation d'entreprise

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil Général du Finistère relance son challenge « création, innovation d'entreprise ».

Les objectifs restent les mêmes :  
 - Primer la création d'entreprises sur des créneaux nouveaux ;  
 - Encourager l'innovation dans tous les secteurs et particulièrement celle débouchant sur la création d'emplois.

Les organismes qui, l'an passé ont participé à l'opération ont renouvelé leur appui cette année :

Organismes apportant leur concours financiers :

- Les banques :  
 Crédit Industriel de l'Ouest, Crédit Mutuel de Bretagne, Banque de Bretagne, Crédit Agricole, Banque Populaire de Bretagne Atlantique, Société de Développement Régional ;
- Les Organismes Consulaires :  
 Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest, Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix, Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper, Chambre de Métiers.

Organismes associés :  
 - l'Union Patronale Interprofessionnelle du Finistère

- l'Agence Nationale pour la Valorisation de la Recherche
- l'Association Ouest-Atlantique
- la Chambre d'Agriculture.

Une information maximum sera faite au niveau des médias par l'intermédiaire des journaux locaux : Ouest-France, le Télégramme, le Progrès de Cornouaille.

En 1983, le challenge a vu la participation de 40 entreprises et après une double sélection, 10 d'entre elles ont été primées :

- S.A.E. ESUN, S.A.R.L. PROTEINO, S.A.R.L. BREIZELLEC, S.A.R.L. GERCAVI, ARGOAT PLASTIQUES pour les plus de 10 emplois.
- Société Industrielle Pour l'Alimentaire (S.I.P.A.), S.C.O.P. Le Chasse Marée, Société Mécanique de Précision (S.M.P.), THOMAS, OPTIMA-CONCEPTS pour les moins de 10 emplois.

Comme l'an passé, l'un des critères permettant de retenir les dossiers sera que l'entreprise ait plus d'un an d'existence et puisse présenter de ce fait des résultats mesurables et confirmés.



Le montage des dossiers de participation se fera par l'intermédiaire des différents partenaires soutenant l'opération et les Chambres de Commerce et d'Industrie sont à la disposition de leurs ressortissants pour tous renseignements complémentaires (demander le service de Promotion Industrielle).

Cette opération concertée des partenaires économiques du Finistère qui complète et poursuit les actions menées au niveau de la région, tant sur le plan de la défense de l'emploi que sur le plan de l'innovation est très certainement une initiative intéressante sur un créneau original de promotion et d'aides financières aux entreprises finistériennes.

### Venise à Quimper



Du 27 avril au 2 mai, la Foire exposition de Quimper et de Cornouaille a abrité plus de 180 exposants et c'est près de 50.000 visiteurs qui s'y sont cotivés cette année.

Le spectacle et l'exotisme ont été donnés cette année par la décoration complète d'un hall aux couleurs et au style de Venise. Un parcours en gondole permettait d'ailleurs de se rendre jus-

qu'au restaurant ouvert spécialement pour la manifestation.

Sur le stand du Rhum Duquesne, un orchestre typique et des Martiniquaises ont pu faire déguster les produits locaux. L'ambiance était plutôt à l'euphorie dans ce quartier.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper, comme il se doit, a participé par sa présence à la bonne réussite de cette manifestation.

Depuis quelques mois, le service de Promotion Commerciale a testé et mesuré la fiabilité d'un outil informatique de gestion des stocks des commerçants.

Durant la foire, les Assistants Techniques au Commerce ont multiplié les démonstrations de ce logiciel qui s'adresse à tous les commerçants. Il est à noter qu'une utilisation par abonnement a été mise en place et M. Bailet est à leur disposition pour tous renseignements complémentaires.

Malgré le nombre important de visiteurs, il semble que les résultats commerciaux au niveau des exposants n'aient pas été aussi satisfaisants que par le passé. Néanmoins, il est à noter de nombreux contacts et demandes de renseignements pour les équipements lourds : maison, meuble, auto, etc...

Somme toute, et sous réserve de renseignements complémentaires, une année moyenne mais qui laisse espérer pour l'avenir.

## COMMERCE EXTERIEUR

### La Bretagne au 11<sup>e</sup> S.I.A.L.

Du 18 au 22 juin dernier, le Salon International de l'Alimentation s'est tenu à la Porte de Versailles ; il vient de fermer ses portes et il est donc un peu prématuré d'évaluer les retombées commerciales pour la Bretagne.

Il est toutefois possible de faire dès maintenant quelques remarques d'ordre général :

- Le S.I.A.L. a présenté un nouveau visage avec une superficie plus vaste et un espace mieux distribué : 3 300 entreprises (françaises et étrangères) ont présenté les produits de 60 pays sur 125 000 m<sup>2</sup>.

#### 117 exposants bretons

Pour la première fois, le salon s'est tenu en juin alors que traditionnellement il se déroulait tous les 2 ans en septembre. Ce changement de date a tout d'abord créé un sentiment d'inquiétude auprès des exposants dû, d'une part à l'absence des pays arabes (le mois de juin correspondant au Ramadan) et d'autre part, à la période des grandes vacances venant immédiatement après le S.I.A.L. et qui pouvait perturber les possibilités de suivi. Mais dans l'ensemble les sociétés bretonnes sont satisfaites de leurs contacts et les craintes manifestées au début du salon se sont rapidement apaisées devant le nombre des visiteurs étrangers.

- Il faut souligner entre autres, la visite d'acheteurs étrangers contactés lors des nombreuses missions organisées depuis plus d'un an par la C.R.C.I. de Bretagne (pays du Sud Est Asiatique, Japon, Afrique du Sud, USA, ...).

Plus précisément, la présence de la Bretagne était représentée par 117 exposants dont 20 entreprises se sont regroupées sur les deux stands organisés par la C.R.C.I. de Bretagne.

#### VENTE EN DÉTACHE

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 84, le montant de la franchise applicable aux marchandises contenues dans les bagages personnels des voyageurs en provenance d'un pays membre de la C.E.E. est porté de 1400 à 2.000 F.



Trente entreprises étaient représentées sur le stand de la C.R.C.I. dans le secteur crépions...



... et sept autres sur le second stand de la C.R.C.I. implanté dans le secteur saurgesles

#### FLANDERS TECHNOLOGY INTERNATIONAL 25 février - 3 mars 1985

Cette manifestation, qui se veut le plus grand salon de la technologie au monde, se déroulera à Gand (Belgique) sur une surface de 22.000m<sup>2</sup>, et sera consacrée à toutes les techniques de pointe (télématique, robotique, aérospatiale, énergies nouvelles, technologie médicale, agro-industrie...).

La France sera officiellement présente par l'intermédiaire du Comité Français des Manifestations à l'Étranger.

Les entreprises bretonnes pourront bénéficier de relais efficaces sur place et d'une subvention directe de la Région (MIRCEB).

Rappelons que la Belgique est notre 3<sup>e</sup> client et que ce pays est le premier exportateur et le premier importateur mondial par tête d'habitant !

Quelques inscriptions de dernière minute peuvent encore être prises.

Pour tous renseignements, contactez votre C.C.I. ou la :

C.C.I. de Rennes  
 Responsable du stand Bretagne  
 M. J.C. MOYON  
 Tél. (99) 79.45.25.

**PETITES ANNONCES**

**84-315** A céder pour un prix modique ORDINATEUR DE BUREAU LOGA-BAX 4200. Mémoire centrale 12 K octets. Imprimante LX 180-158 caractères par ligne. Lecteur enregistreur de comptes. Lecteur enregistreur de cassettes. Logiciels paie - comptabilité. Année 1984 - Excellent état. Écrire à la revue.

**84-316** A vendre à Mur-de-Bretagne, sur la N 164. Z.A. carrefour Corlay-Pontivy local 600 m<sup>2</sup> bardé tôle laquée beige rouge, 4.500 m<sup>2</sup> terrain dont magasin 5 grandes vitrines face à la N 164 pour tout commerce ou entrepôt. Construit en 1983. Prix: 600.000 F. Tél. (96) 28.53.05.

**84-317** Vends locaux commerciaux état neuf à Questembert (56), bureaux 60 m<sup>2</sup>, sanitaires, hangar et réserves 300 m<sup>2</sup>, terrain 2.200 m<sup>2</sup> - en bordure route principale proche centre ville - Écrire à la revue.

**84-318** Jeune fille, 21 ans, bilingue (double nationalité: française et canadienne) suivant un cours d'analyste programmeur de gestion se terminant en juillet, cherche stage en entreprise afin d'améliorer ses connaissances et les mettre en pratique. Région Finistère. Moina VAKJ, 80, rue Duhot - 75015 Paris. Après 15 juillet, Ty Laouen - Kerlaz - 29100 Douarnenez.

**84-319** Vends fonds confection où tous commerces magasin 65 m<sup>2</sup> - bureau et cuisine - Centre ville - cause retraite. Tél. (99) 48.06.77.

**84-320** A céder fonds de commerce prêt-à-porter dames et enfants situé dans grande ville de Bretagne en centre piétonnier - Haute rentabilité - 200 m<sup>2</sup> - C.A. 4,5 M - faible loyer - fonds propres nécessaires. Écrire au journal.

**84-321** A vendre près bord de mer, bar avec parking 15 unités - appartement en location au-dessus du bar. Tél. au (98) 28.08.15 au Relecq Kerhuon 29219.

**84-322** Cause retraite cède entreprise de 5 personnes, 18 ans d'existence, marque très connue d'instruments électroniques de qualité pour navigation de plaisance, 11 appareils en fabrication, dont 4 en technologie de pointe. L'exportation aux U.S.A. a commencé. Écrire au journal.

**84-323** Recherche VRP multicarte ou AC pour prêt-à-porter féminin. Dép. 29, 22, 35, 50, 53, 56, 44, 85. Pour renseignements, tél. (96) 94.04.25.

**84-324** Vends ou loue très beau magasin centre Carhaix avec petit logement possibilité tous commerces. Avec ou sans agencement et stock (chaussures). Tél. (96) 24.63.24.

**84-325** À vendre: générateur Air-Chaud «CALO-MAZOUT» TYPE D 52 - 80000 calories. Parfait état, avec 12 M gainés rectangulaires 0,40 x 0,20. Tôle forte. S'adresser à: Monsieur RENAULT - B.P. 151 - 22104 DINAN - Tél. (96) 27.63.53.

**84-326** A céder cause santé, atelier de restauration de meubles anciens, prox. de Brest, avec machines et divers outils. Très bonne clientèle existante, travail immédiat assuré. Petit loyer, prix raisonnable. Tél. (98) 84.64.45.

**84-327** Terrain à vendre en zone artisanale du Faou (finistère). Reste à vendre 3 lots de 1.000 à 4.000 m<sup>2</sup> constructibles (bat. et habit.). Situés à 1.500 m de la voie express Brest-Quimper et à égale distance de Brest, Quimper et Crozon. Équipement en eau, électricité et téléphone. 25 F HT le m<sup>2</sup> avec possibilité réduction de 45 % compte tenu de subvention dépt. et rég. Exonération temps (5 ans) de taxes professionnelles possible. Tél. (98) 81.92.27 ou maine.

**84-328** Loue local 860 m<sup>2</sup> état neuf, très proche périphérie Lorient Z.I., accès autoroute ou route. Bureaux, sanitaires, grand portail, parkings. Tél. (97) 37.18.25.

**84-329** Vends ou loue centre Carhaix magasin (ou bureaux) 25 m<sup>2</sup>, possibilité réserve 25 m<sup>2</sup> et bureaux ou logement T4. Tél. (96) 24.63.24.

**84-330** A vendre, quartier ouest de Vannes fonds et/ou murs de bonneterie - mercerie - journaux (45 m<sup>2</sup> de surface de vente et réserves). Convientrait à tous commerces ou professions libérales. Possibilités de parking. Possibilité logement, F4 avec jardin. S'adresser au journal.

**84-331** FABRICANT FRANÇAIS recherche CONCESSIONNAIRES exclusifs possédant un local de 200 m<sup>2</sup> minimum; S/SECTEURS: Côtes-du-Nord - Ille-et-Vilaine - affaire prestation de service - faibles investissements - marge très importante. Tél. (81) 53.38.19.

**84-332** FABRICANT PRODUITS CHIMIQUES déjà introduit dans magasins spécialisés (Type B.H.V.) recherche CONCESSIONNAIRES EXCLUSIFS pour COMMERCIALISATION de ses produits dans le secteur: Drogueries - Quincaillerie - Magasins de bricolage - Tél. (81) 53.38.19.

**84-333** Vends, à Pontivy, plein centre, rue du Fil «piétonne» IMMEUBLE avec surface commerciale 70 m<sup>2</sup>, dépendances 30 m<sup>2</sup>, sous-sol 40 m<sup>2</sup>, et appartement F5 sur deux niveaux et grenier. Le tout en très bon état. Tél. (97) 25.04.39 rendez-vous uniquement.

**84-334** Loue Centre Delta, route de Bénodet, 29000 Quimper, local bureaux, R.C. Sud-Ouest. Libre 1<sup>er</sup> juillet. Tél. (98) 90.08.17.

**84-335** Kathryn Dubarry, traductrice-interprète, sérieuses références, peut assurer toutes traductions en anglais, espagnol, italien, allemand (+ frappe machine). Tél. (98) 52.94.51 - 2 a, rue Joseph Halléguen - 29000 Quimper.

**84-336** Disposant hall d'exposition 1.000 m<sup>2</sup>, accès facile, parking sur terrain de 7000 m<sup>2</sup>, situé à 4 km Morlaix sur voie importante. Étudierait toute proposition, vente, location, location temporaire et partielle, stockage, distribution. Foire B.P. 182 - 29204 Morlaix.

**84-337** C.U. de Brest. A louer, Centre Bourg de Cousenou, entrepôt de 550 m<sup>2</sup> sur terrain clos de 1.500 m<sup>2</sup> (env.). Accès facile poids lourds. Parking, proximité d'un supermarché. Téléphoner au (98) 01.85.25 ou (98) 07.86.18 (heures de bureau) ou écrire: M. Cochard, 16, rue de la Gare - 29239 Cousenou.

**84-338** Suite décès, vends DAF 1600 benne Marell CU 6580 kg 37500 km - bétonnière avec chargeur 350 L - Éleveur avec Rétro-pelle-pierres grand et divers matériel maçonnerie. SCIRPO, 18 rue Antoine Mazier PABU 22200 Guingamp. Tél. (96) 43.79.92.

**84-339** Suite mutation familiale, SECRÉTAIRE (BTS - 15 ans d'expérience - Allemand - Anglais - Connaissances achats matériel électronique - Autonome et organisée), cherche sur Rennes et env. poste à responsabilité dans société dynamique. Tél. (99) 31.00.57.



**CHAQUE PME EST DIFFÉRENTE ET IL LUI FAUT UN FINANCEMENT À SA MESURE.**

10 ou 600 salariés, quelle que soit sa taille, le **Crédit d'équipement des PME** finance votre PME.

Industrie, H.T.P., Commerce, Services, Tourisme, quel que soit son secteur d'activité, le **Crédit d'équipement des PME** finance votre PME.

Agrandissement, équipement, modernisation... quel que soit l'investissement de votre entreprise, les concours du **Crédit d'équipement des PME** sont adaptés: Prêts long terme à taux privilégiés • Crédits professionnels mutuels • Prêts participatifs • Crédit bail immobilier • Prêts spéciaux pour la transmission d'entreprise.

Quel que soit le lieu de votre investissement, le **Crédit d'équipement des PME** peut vous proposer, en liaison avec les banques et les sociétés de caution mutuelle, le financement le mieux adapté à votre PME.

15, rue du Puits Mauger - 35000 RENNES - Tél. (99) 31.45.45 Immeuble de l'Épée - 14, rue du Parc - 29000 QUIMPER - Tél. (96) 95.55.63

**Recherche pour compléter son réseau de concessionnaires en vérandas, COMMERÇANTS DYNAMIQUES rompus aux méthodes de ventes actuelles, désirant s'adjoindre une activité nouvelle, bonne rentabilité - Discrétion assurée -**

Écrire à:  
**Cabinet Jacques GINGUENE**  
Rue de la Libération - 35140 Saint-Aubin du Cormier  
Tél. (99) 39.10.56

**PUBLICITÉ**

**DES VITAMINES DANS L'AIR AVEC LES PURIFICATEURS D'AIR**

Vous aimez certainement humer l'air du bord de mer ou de la montagne fortement chargé d'ions atmosphériques. Malheureusement, dans les bureaux aux fenêtres fermées, dans les usines, dans les locaux mal ventilés, l'air que vous respirez n'a pas cette qualité. Chargé d'impuretés, il provoque cette oppression, cette somnolence, cette irritabilité que vous connaissez en fin de journée.

**CHANGEZ D'AIR...**

Pour remédier à ces effets et retrouver son équilibre et son dynamisme, la solution: **LES PURIFICATEURS D'AIR, IONISÉUR** proposés par la Société **SAN'AIR**, 29 bd Marboul 35000 Rennes - Tél. (99) 59.74.71. Ils restaurent par leur production d'ions négatifs, véritables vitamines de l'air, l'équilibre naturel de l'air qui devient agréable et frais à respirer. Ils ventilent silencieusement des pièces de taille moyenne jusqu'à 3,5 fois par heure avec un air frais et propre. Ils débarrassent efficacement (jusqu'à 99% pour le pollen) l'air de ses impuretés et plus particulièrement de la fumée de tabac. A la pointe de la technologie électronique, nos Purificateurs d'air ioniseur par leur émission d'ions négatifs, régénèrent l'environnement des locaux professionnels, des habitations particulières, et des véhicules. Leur emploi est facile, peu encombrant, très économique. En dehors de ses propriétés purement médicales pour l'asthme allergique, pour la bronchite chronique, ou le rhume des foies, l'utilisation de l'oxygène ionisé présente les avantages suivants: il diminue la tension et la fatigue en dynamisant les fonctions circulatoires; il stimule les fonctions physiologiques et ramène en forme; il élimine les odeurs de renfermé et la fumée de tabac. Documentation disponible sur simple demande.

**LA BRETAGNE économique**

Ce numéro a été tiré à 75 000 exemplaires

" La Bretagne Economique " est le mensuel des Chambres de Commerce et d'Industrie de Bretagne

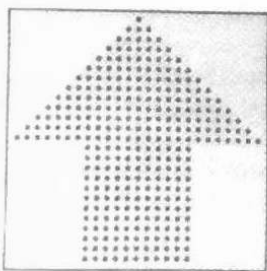
Rédaction-Administration-Publicité  
3, Boulevard de Chézy  
35000 RENNES  
Tél. (99) 31.62.22

Gérant: M. G. TRAVERS

Commission Paritaire  
des Papiers de Presse N° 1805 ADEP

Imprimerie: « La Presse de Bretagne »  
31, Avenue Janvier - RENNES





**impacts**  
organisation

Conseils · analyses  
programmation  
travaux à façon  
télé-informatique

8, rue monseigneur morelle 22000 SAINT-BRIEUC Tél. : (96) 61.56.95